

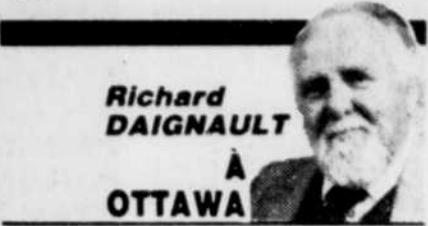


Rencontre Clark-Trudeau

Les anciens premiers ministres Joe Clark et Pierre Trudeau se sont rencontrés, hier, au Canadian Club de Montréal, lors de la conférence du secrétaire général de l'OTAN, Lord Carrington. L'ex-secrétaire britannique aux Affaires extérieures s'est dit heureux de la reprise des négociations sur le contrôle des armements entre les États-Unis et l'Union soviétique, soulignant que le contrôle des armes et le désarmement étaient tout aussi importants que la défense et la dissuasion.

Rencontre Reagan-Lévesque Washington se montrerait plus réticent qu'Ottawa

◆ C'est bien plus Washington qu'Ottawa qui résiste à l'idée d'une rencontre privée entre René Lévesque et Ronald Reagan, le 17 mars, à Québec.



Richard DAIGNAULT
À OTTAWA

Des chefs politiques du Québec ont, toujours avec l'approbation d'Ottawa, plus d'une fois rencontré des chefs d'Etat en tête-à-tête, bien que ces entretiens se déroulent souvent en présence d'un observateur fédéral.

Au temps de Maurice Duplessis, je me souviens d'une visite de Pierre Mendès-France, chef du gouvernement français, en 1955, au bureau du premier ministre québécois.

C'était l'époque de l'instabilité chronique des administrations françaises.

Duplessis, après les salutations d'usage, avait demandé à Mendès-France, à brûle-pourpoint: "Dites-moi, il est actuellement quelle heure en France?"

— Je ne sais trop, mais pourquoi?

— Vérifiez, vérifiez, votre gouvernement est peut-être tombé.

Et Duplessis de rire aux éclats.

À cette époque, le dossier international du Québec relevait du folklore.

La célèbre visite de Jean Lesage à Paris, en octobre 1961, fut un grand

point tournant. Charles De Gaulle reçut la délégation québécoise à bras ouverts. Le Québec était lancé sur la voie des relations internationales.

Washington, selon des sources informées, s'est toujours inquiétée de tout ce qui paraissait nuire à l'unité canadienne; la capitale américaine, plus particulièrement le "State Department" et le "Pentagone", sièges de l'énorme puissance américaine, ont suivi de près l'évolution du mouvement souverainiste au Québec.

Les bureaux des premiers ministres canadiens et québécois sont en communication depuis déjà quelque temps concernant la visite de M. Reagan.

C'est le premier ministre Brian Mulroney, qui lançait l'invitation au président américain dans un nouveau cadre informel, axé sur le thème de l'amitié et du bon voisinage, favorisant l'accroissement de la fréquence des sommets canado-américains. À Ottawa, on ne croit guère à la possibilité d'une rencontre privée entre M. Lévesque et le président Reagan. Mais il n'est pas impossible qu'un tête-à-tête à trois — Reagan, Mulroney, Lévesque — puisse s'organiser.

Certes M. Mulroney, lui-même québécois et le président Reagan tiennent à éviter tout geste qui pourrait déranger l'excellent climat qui règne actuellement entre Québécois et Américains.

Le gouvernement fédéral sait fort bien que M. Reagan sera reçu bien plus chaleureusement à Québec qu'à Ottawa. On se rappellera des manifestations et du chahutage qui

avaient ponctué la dernière visite de M. Reagan dans la capitale canadienne.

Les deux gouvernements fédéraux sont donc intéressés à maintenir le climat au beau fixe.

Chose certaine, M. Mulroney ne veut froisser personne. L'agenda de la rencontre Mulroney-Reagan n'est pas arrêté.

Radio-Canada: mise au point

Lors de l'épisode des coupures dans le budget de Radio-Canada, j'avais rapporté que le ministre des Communications, Marcel Masse, recevait des suggestions de deux différentes sources: du président Pierre Juneau et du comité spécial dirigé par le conservateur Tom Gould.

Lors du congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, le président de Radio-Canada, pressé de questions, se permit de démentir catégoriquement ce que j'avais publié sur la foi des affirmations du sénateur Duff Roblin.

Or, mardi, au Sénat, le gouvernement a fait publier une déclaration officielle dont voici le texte:

"Le sénateur Roblin avait raison de penser que le ministre reçoit des renseignements de deux sources différentes, l'une étant le rapport de M. Gould et de son équipe concernant l'attribution des crédits à Radio-Canada pour l'année financière 1985-1986. Le président de Radio-Canada renseigne également le ministre, au moyen de son rapport."

Création d'un programme militaire spatial Coates endosse le rapport du comité spécial du Sénat

◆ OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense, M. Robert Coates, a endossé, hier aux Communes, le rapport du comité spécial du Sénat sur la défense qui recommande au Canada de se doter de son propre programme militaire spatial, en étroite collaboration avec le gouvernement américain.

A une question du député néo-démocrate Derek Blackburn, le ministre Coates a affirmé qu'il appréciait beaucoup le travail fait par les sénateurs. "C'est un exercice utile, a-t-il dit, qui sera valable pour notre parti et le peuple canadien puisque nous allons entreprendre bientôt des discussions sur un livre blanc traitant des priorités de notre défense nationale."

Quant à savoir si le Canada envisageait vraiment de se lancer dans la "guerre des étoiles", le ministre a trouvé le moyen d'être évasif. "Je veux rappeler que le document de travail, a-t-il dit, sera disponible au début du mois de mars."

Dès qu'il sera rendu public, les discussions débiteront sur ce qu'il faudra entreprendre pour moderniser les équipements militaires canadiens

"pour les cinq ou 15 prochaines années."

"J'ajoute encore une fois, a conclu le ministre, que le document du Sénat sera très utile aux discussions qui seront tenues par tous les Canadiens du pays."

L'éventuel programme militaire spatial du Canada, selon le rapport du Sénat, serait de nature essentiellement passive et non offensive et signifierait la mise en place de satellites canadiens de surveillance aérienne et maritime et de satellites militaires de communications.

Selon les sénateurs, ce programme spatial militaire pourrait coûter au Canada quelque \$150 millions par an d'ici cinq ans et \$350 millions au cours des années 1990.

Le comité a aussi recommandé au gouvernement d'acheter 20 nouveaux appareils CF-18 aux conditions prévues dans le contrat original, soit \$660 millions, de se doter d'avions AWACS équipés de systèmes de détection et de moderniser les équipements de radar.

Toutes ces mesures coûteraient entre \$1.05 et \$2.8 milliards au cours des 10 prochaines années.

Landry estime qu'il n'y a pas de permission à demander

◆ MONTREAL (d'après PC et UPC) — René Lévesque n'a pas besoin de permission d'Ottawa pour rencontrer en privé le président américain Ronald Reagan lors de son passage à Québec.

C'est ce qu'affirmait, hier, le ministre des Relations internationales, Bernard Landry. "Selon la tradition, tout personnage important en visite à Québec a une rencontre avec le premier ministre", a-t-il affirmé.

De son côté, le premier ministre Brian Mulroney a dit qu'il avait invité M. Lévesque aux cérémonies organisées pour accueillir le président Reagan, le 17 mars. "Mon intention est de demander à M. Lévesque de se joindre à moi lorsque M. Reagan arrivera et dans d'autres circonstances officielles", a déclaré M. Mulroney.

Par contre, M. Mulroney a soutenu qu'il doutait qu'une rencontre en privé Lévesque-Reagan puisse se faire, en raison de l'horaire chargé de ce dernier.

M. Reagan et ses fonctionnaires viennent à Québec pour rencontrer leurs vis-à-vis canadiens, a précisé M. Mulroney, ajoutant qu'il était toutefois "normal que, lorsqu'on tient une conférence internationale dans une capitale provinciale, que le premier ministre de cette province puisse jouer un rôle".

Un dîner d'Etat est prévu lors du passage de M. Reagan à Québec. Le premier ministre Lévesque doit y prononcer un discours, où il remerciera le président américain de sa visite dans la capitale provinciale.

L'existence d'un tribunal secret ne devrait pas inquiéter les Canadiens

◆ OTTAWA (d'après PC et UPC) — Les Canadiens ne devraient pas s'inquiéter ni s'étonner de l'existence d'un tribunal secret quelque part dans le pays, où des juges de la cour fédérale délivreront des mandats de perquisition aux agents de la nouvelle Agence canadienne de renseignements, a déclaré le solliciteur général, Elmer MacKay.

"Ou bien vous possédez une agence secrète ou vous n'en avez pas du tout", a-t-il lancé. "Vous ne pouvez avoir les deux en même temps. Et il n'y a rien de particulièrement sinistre là-dedans."

"Je crois que si vous prenez la peine de vérifier la plupart des services de renseignements existants dans le monde occidental, vous constaterez qu'ils sont passablement secrets de par leur nature même."

L'Agence canadienne de renseignements a été instituée par le Parlement l'été dernier pour s'occuper particulièrement des opérations de sécurité nationale qui relevaient autrefois de la Gendarmerie Royale du Canada.

La loi créant l'agence dit que les agents peuvent s'adresser à la Cour fédérale pour obtenir des mandats les autorisant à perquisitionner dans certains locaux, à y procéder à des fouilles, à saisir des documents, à se livrer à l'écoute électronique ou à ouvrir le courrier.

La loi dit que pour obtenir un mandat de perquisition, les agents de l'ACR doivent faire la preuve de la nécessité d'avoir recours à ces techniques. La loi stipule également que les requêtes présentées à un juge pour l'obtention

d'un mandat de perquisition "doivent être présentées en privé, conformément aux règlements, lesquels doivent être formulés par le cabinet."

Les libéraux, qui ont eux-mêmes présenté ce projet de loi, avaient promis de rédiger les règlements, mais ils n'ont pas eu le temps de le faire et les conservateurs, de leur côté, ne l'ont pas encore fait.

Le solliciteur général a dit que "les juges concernés ont un sens aigu de leurs responsabilités" et que leurs décisions seront surveillées par un comité du ministère des Affaires extérieures et supervisées par un inspecteur général.

Pour ce qui est de l'emplacement de ladite cour de justice, M. MacKay a dit: "Il n'est pas nécessaire que cela soit gardé secret, mais à quoi servirait de divulguer où cette cour est située?"

Dack

CHAUSSURES POUR HOMMES

LA VENTE DE JANVIER CONTINUE

GROUPES SPÉCIAUX
99⁹⁵ 84⁹⁵ 64⁹⁵

5, PLACE QUÉBEC, QUÉBEC 529-9242
Nous chaussons les Canadiens les plus élégants, depuis 1834.

LE MEILLEUR CHOIX AU MEILLEUR PRIX

CHEZ NICOL MATHIEU SPORT ST-GEORGE DE BEAUCE

- (82) FUTURA 300 (MOTO SKI) 2 650⁵
- (82) EVEREST 500 3 050⁵
- (82) EVEREST 500 ÉLECT. 3 250⁵
- (83) CITATION 3500 1 CYL. 1 850⁵
- (83) CITATION 55 2 525⁵
- (84) SAFARI 377 2 625⁵
- (84) SAFARI 447 3 550⁵
- (84) SAFARI G/L 3 950⁵
- (84) SPÉCIAL SS 25 3 450⁵
- (84) ALPINE 500 SPÉCIAL CLUB 5 650⁵



1-418-228-2092

ski-doo
...JUSQU'AU BOUT

NICOL MATHIEU SPORT
ST-GEORGES STATION
228-2092

AUBERGE DES GOUVERNEURS
3030 Boul. Laurier, Sainte-Foy, 651-3030

"PIANO SOIR"

• L'AMBIANCE D'HOTEL C'EST Fantastique!

une douceuse musique, celle de notre "Piano-Soir" qui vous transportera vers la détente et le bien-être...

Un artiste de talent vous invitera à partager avec lui ses moments d'inspiration et vous fera connaître différentes mélodies.

Cette petite fugue débute à 21h30 pour se terminer à 2h30, du lundi au samedi, soyez des nôtres!



À SUIVRE

ECOLE de TRICOT SINGER
POUR DÉBUTANT, INTERMÉDIAIRE, AVANCÉ
Cours de formation d'une durée de 15 heures débutant le 4 février 1985
APPRENEZ AVANT D'ACHETER...
Service après-vente assuré
Profitez de nos aubaines sur:
• Tricotuses • Laine réduite de 30%
Atelier Gilberte Bonneau
7, rue Saint-Vallier est 648-0522



Voilà un partisan de M. Larry Grossman qui commence le congrès.

Congrès à la direction du PC ontarien Discours d'ouverture axé sur l'opportunisme économique

◆ TORONTO (PC) — Le ministre de l'Environnement, Andy Brandt, a demandé, hier soir, à celui qui va être choisi pour succéder au premier ministre William Davis, de garder au Parti conservateur de l'Ontario l'idéologie de modération et de justice sociale et le sens de l'économie qui lui valent le pouvoir depuis 42 ans.

Prononçant le discours d'ouverture du congrès au leadership des conservateurs, M. Brandt a rappelé aux quelque 3.000 délégués et observateurs que c'est justement au pragmatisme d'un homme comme M. Davis qu'ils devaient leurs succès électoraux.

"Aussi longtemps que notre parti va demeurer attaché à la justice sociale, au conservatisme fiscal et à l'opportunisme économique, la stabilité va régner", a déclaré M. Brandt.

"Ce sont ces principes qui constituent la pierre angulaire du passé de l'Ontario et c'est sur ces principes que nous allons bâtir l'avenir de l'Ontario", a-t-il ajouté.

Candidats

Trois des quatre candidats ont d'ailleurs déjà affirmé que le parti pouvait perdre le pouvoir s'il se dirigeait trop vers la droite ou trop vers la gauche.

Ces trois candidats sont MM. Larry Grossman, trésorier de la province, Roy McMurtry, procureur général, et Dennis Timbrell, ministre de l'Agriculture.

Le quatrième candidat, M. Frank Miller, ministre de l'Industrie, est réputé quant à lui comme le plus conservateur de tous. Il essaie mé-



Le premier ministre de l'Ontario, M. Bill Davis a reçu la visite de Mila et Brian Mulroney hier soir lors de l'ouverture du congrès au leadership du Parti conservateur de l'Ontario.

de se montrer "progressiste" en promettant de ne pas réduire les dépenses sociales s'il est élu.

Dans son allocution d'ouverture, M. Brandt a affirmé que le chef démissionnaire a fait du parti "plus qu'une organisation vouée à la politique et aux campagnes électorales", mais "un instrument de

Passé et avenir

M. Brandt a rappelé certaines réalisations du gouvernement conservateur de l'Ontario: construction d'un réseau routier au cours des années 40, législation sociale des

années 50, système d'éducation des années 60 et initiatives constitutionnelles de la dernière décennie.

Il a prédit un avenir "de haute technologie et de grands changements sociologiques", où la jeunesse va jouer un rôle prépondérant.

Cadeaux Vive les mariés
OFFERTS PAR
LE SOLEIL

AUX FUTURS MARIÉS

Une valeur de plus de **25\$**

En collaboration avec Les supermarchés **provigo**

Notre cadeau VIVE LES MARIÉS est gratuit, pratique et intéressant

Voici ce que recevront les mariés:
— Plus de 20 produits de qualité, plein format
— Des livrets de recettes
— Deux semaines d'abonnement gratuit au **SOLEIL**. S'applique seulement aux gens desservis par camelot

— Le tout d'une valeur de plus de 25\$
Si votre mariage ou celui de parents et amis est prévu d'ici quelques mois, profitez de cette offre. Les futurs mariés inscrits recevront le cadeau VIVE LES MARIÉS. Remplissez ce coupon pour vous-même ou pour des parents ou amis et retournez-le par la poste. Sans débourse et sans obligation. Nous nous occuperons du reste. Tous les formulaires doivent nous parvenir AVANT le mariage.

Le cadeau **VIVE LES MARIÉS** est un hommage du quotidien **LE SOLEIL**.

UN SEUL COUPON SUFFIT. CHAQUE NOUVEAU COUPLE INSCRIT RECEVRA UN CADEAU. Un seul emballage par couple.

Des produits différents peuvent être substitués selon la disponibilité. * Les produits périssables sont représentés par des coupons gratuits.

LE SOLEIL, A: Département "Vive les Mariés"
390, rue St-Vallier est Québec G1K 7J6

(coupons à retourner en lettres majuscules)

Nom de la fiancée: Prénom: Nom de famille: _____
Nom du fiancé: Prénom: Nom de famille: _____
Adresse actuelle de la fiancée: No: Rue: App: _____
Ville ou village: Comté: Province: _____
Code postal: No téléphone: _____
Date du mariage: Jour: Mois: Année: _____
Adresse après le mariage (si connue): _____
Cocher si vous êtes: Fiancée () Fiancé () Parents () Amis ()
Votre nom: _____
Votre adresse: No: Rue: App: _____
Ville ou village: Comté: Province: _____
Code postal: No téléphone: _____

Nous offrons un seul cadeau par nouveau couple.

Davis n'a pas toujours eu la vie facile

◆ Hier soir, à l'ouverture du congrès à la direction de leur parti, les progressistes-conservateurs de l'Ontario rendaient hommage à celui qui a dirigé leurs destinées depuis près de 14 ans, William Grenville Davis.



A l'instar de ses prédécesseurs, George Drew, Leslie Frost et John Robarts (il faut exclure Thomas Kennedy, qui n'a fait qu'assumer l'intérim entre Drew et Frost), "Brampton Billy" a été acclamé au rang des grands conservateurs de cette dynastie ontarienne au pouvoir depuis plus de 41 ans, dans cette province.

Depuis qu'il a annoncé sa retraite (on ne parle pas de démission chez les progressistes-conservateurs de l'Ontario) au mois d'octobre, on s'arrache ses reliques, et surtout, sa succession.

Mais en même temps qu'il a savouré son triomphe devant 5.000 partisans au Colisée de Toronto, William Davis ne pouvait oublier les événements qui se sont déroulés le 12 février 1971, à l'autre extrémité de la ville, au Maple Leaf Garden, dans des circonstances analogues à celles que vit présentement son parti.

Une épaisse couche de neige était tombée sur Ottawa cette nuit-là, la nuit où le timide et grassouillet ministre de l'Éducation John Robarts est venu bien près de ne jamais devenir premier ministre de l'Ontario.

Moins de deux mois auparavant, le jeune avocat de Brampton, qui avait, à toutes fins utiles, été sévère par le Parti conservateur et qui avait grandi dans son moule, était vu comme le successeur naturel de Robarts.

Il avait passé les mois précédents à voyager dans les endroits les plus reculés de la province, pour participer aux cérémonies d'ouverture de toute une grappe d'écoles flambant neuves qu'il avait lui-même fait construire, et en avait profité pour multiplier ses contacts.

Son ministère gérait près de la moitié du budget total de la province; il était responsable d'une refonte en profondeur de tout le secteur de l'éducation, qui allait placer l'Ontario dans les premiers rangs dans le monde à ce chapitre, et était à peu près le seul politicien provincial qui, à part son chef, faisait parler de lui dans les journaux.

Victoire mitigée

Mais à 2h du matin, après quatre tours de scrutin et des délais qui avaient mis le parti dans l'embarras à cause de "machines à voter" tombées en panne en tout



Peu avant le début du congrès à la direction du Parti conservateur de l'Ontario, un partisan achève d'installer une affiche rendant hommage à celui qui a dirigé la formation politique pendant 14 ans, William "Bill" Davis.

début d'après-midi, c'est dans une ambiance de quasi-consternation que l'équipe Davis a finalement dû célébrer une victoire mitigée.

Le candidat de l'establishment (tous ses collègues du cabinet, sauf un, l'avaient publiquement appuyé) l'avait emporté, mais par une marge de 44 voix seulement. En d'autres mots, près de la moitié des délégués au congrès, s'opposaient à sa candidature, ce qui laissait présager pas mal de brèches à réparer au cours des prochains mois.

William Davis se laissera peut-être également distraire, l'espace d'un moment, des minutes de gloire que lui offriront ce soir les conservateurs ontariens, pour se rappeler avec un peu d'amertume, les deux gouvernements minoritaires, qu'il a eu à subir en quatre élections générales. Jamais depuis le premier mandat de George Drew cela n'était arrivé à un chef conservateur de la présente dynastie; il doit un de ceux-là à Stephen Lewis, le néo-démocrate qui, à la suite d'une recommandation de sa part au premier ministre canadien, Brian Mulroney, vient d'être nommé ambassadeur aux Nations unies.

Scandales

M. Davis ne voudra probablement pas gâcher la soirée que son parti lui offre en se rappelant les quelques scandales qui ont secoué son administration à intervalles réguliers, mais que les électeurs lui ont pardonné à chaque fois.

Dès 1972, il y eut la controverse autour de son trésorier et adversaire à la direction du parti,

Darcy McKeough, lequel quittait la politique peu après, sur une affaire de transaction de terrains.

L'affaire Ross Shoultice, un courtier en immobilier de Sudbury qui était un des financiers du parti et qui en même temps aurait transigé avec le gouvernement à son profit est venue par la suite hanter M. Davis.

Les partis d'opposition à Queen's Park ont crié au scandale quand, en 1973, la firme Canada Square, dirigée par un ami personnel de M. Davis, Gerhard Moog, a obtenu le contrat pour la construction du siège social de l'Hydro-Ontario, au coût de \$44 millions.

Au cours des dernières années, libéraux et néo-démocrates ont dénoncé une multitude de contrats accordés sans soumission pour des travaux dont la valeur atteignait des centaines de milliers de dollars.

Homme de décisions

Non, ce n'est pas ce que voudra se rappeler ce soir William Davis, ni ceux qui se rassembleront pour lui rendre hommage avant de lui choisir un successeur.

Ceux-là voudront plutôt souligner de quelle façon il a su perpétuer le mouvement de régénération continue des conservateurs amorcé par George Drew et poursuivi par ceux qui l'ont suivi.

Ils rappelleront le rôle que William Grenville Davis a joué dans le rapatriement de la constitution canadienne, et le leadership dont il a fait preuve au niveau national pendant plus d'une décennie.

N'a-t-il pas su, au lendemain d'une victoire des plus contestées

à la tête du parti, rassembler autour de lui d'une main de maître les forces vives du conservatisme en Ontario pour donner un nouvel élan à leur formation politique qu'ils veulent et croient éternelle?

Juste avant l'élection de l'autoroute qui a succédé à son accession à la tête du parti, Davis a pris deux décisions qui risquaient de lui coûter très cher, s'affirmant ainsi comme un chef qui n'a pas peur de la controverse et qui peut se tenir debout devant l'adversité.

Il a d'abord exigé l'arrêt des travaux de l'autoroute Spadina, qui allait selon lui transpercer le coeur de Toronto et en faire une autre des grandes villes inhabitables d'Amérique du Nord, travaux qui avaient obtenu l'accord de son prédécesseur et d'un nombre important de ses ministres.

Peu après, il devait refuser de financer les écoles catholiques divisées au-delà des obligations de la constitution de la province, malgré le fait que les catholiques comptaient pour près de 45 pour 100 de l'électorat ontarien.

C'est lui qui a abaissé l'âge du vote à 18 ans en Ontario, et bien que les Franco-Ontariens continuent d'en exiger davantage, a consacré le principe de l'amélioration graduelle des services dans leur langue dans la province.

Mais ce pourquoi ses "fans" lui sont le plus reconnaissants, c'est d'avoir poursuivi tranquillement l'oeuvre entreprise par George Drew, il y a aujourd'hui 41 ans, et de s'être assuré que la révolution très très tranquille de l'Ontario qu'il avait amorcée, fasse un autre bout de chemin.

LE MONDE

Ariel Sharon a perdu sa guerre contre le "Time"

◆ NEW YORK (UPI, AFP) — L'ancien ministre israélien de la Défense Ariel Sharon a perdu son procès en diffamation contre l'hebdomadaire américain "Time" quand un jury a statué, hier, que le magazine avait agi sans malveillance en le liant faussement à un massacre de civils palestiniens survenu en 1982.

La semaine dernière, les jurés avaient rendu deux verdicts en faveur de M. Sharon, en déterminant que l'article litigieux du "Time" était faux et diffamatoire. La loi américaine sur le libelle diffamatoire établit que toute personne connue, comme M. Sharon, doit prouver non seulement qu'un article est faux et diffamatoire à son endroit mais qu'il est publié par des personnes qui savent que la dépeçage est fausse ou probablement erronée.

Le jury a jugé que certains employés du "Time", notamment M. David Halevy, correspondant de l'hebdomadaire à Jérusalem au moment de la publication de l'article, avaient fait preuve de "négligence et légèreté".

Ce procès a duré plus de deux mois devant un tribunal fédéral de Manhattan. Il a fallu 11 jours aux



M. Ray Cave, (à gauche), directeur de la rédaction du "Time", et M. Sharon, à leur sortie du tribunal, hier, ont, chacun de son côté, proclamé leur victoire.



jurés pour en arriver à leurs trois décisions, dont sept seulement pour le dernier point crucial.

Réactions

Les bras croisés, M. Sharon a assisté, impassible, à la lecture du verdict décisif. Par la suite, s'adressant aux reporters, celui qui est devenu ministre de l'Industrie et du Commerce dans le cabinet israélien s'est dit satisfait du verdict, notant

que les jurés avaient déterminé que l'article était faux et diffamatoire. L'ancien général a ajouté qu'il espérait que le procès constitue une leçon pour le magazine. Il a ajouté qu'il retournerait en Israël "où bien des choses l'attendaient".

M. Sharon a également intenté une poursuite en libelle diffamatoire contre "Time" devant une cour israélienne. La cause est pendante.

"Le procès est fini et "Time" l'a

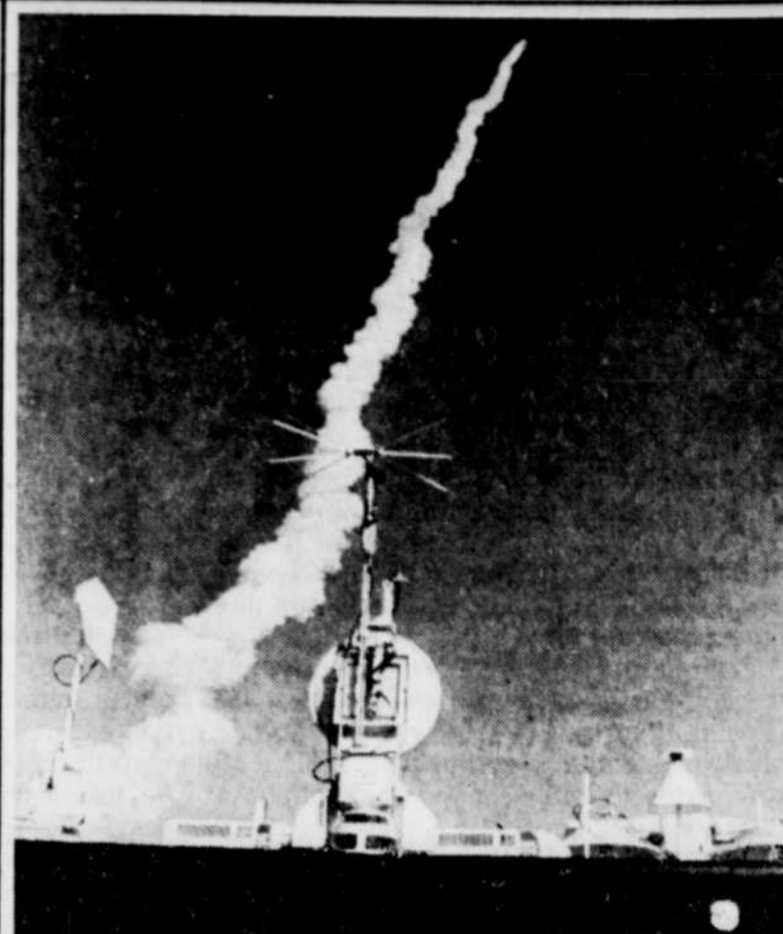
gagné", a déclaré, de son côté, un porte-parole du magazine.

A Jérusalem, l'ancien ministre israélien Menahem Begin a estimé que M. Sharon "avait remporté une victoire morale complète".

L'article libelleux

Le 21 février 1983, "Time" avait publié un article, sous le titre "le verdict est coupable", qui suggérait que M. Sharon avait approuvé l'avance des massacres perpétrés en septembre 1982 par les phalangistes chrétiens, dans les camps de réfugiés palestiniens de Sabra et de Chatila au Liban. "Time" avait écrit que M. Sharon avait discuté avec la famille Gemayel, au lendemain de l'assassinat du président élu Béchir Gemayel, de "la nécessité de se venger", en ajoutant que les détails de la conversation n'étaient pas connus.

Le correspondant de "Time" à Jérusalem à cette époque était M. David Halevy. Né en Israël en 1941, M. Halevy a été membre d'une faction dissidente du Parti travailliste israélien (M. Sharon est membre de l'autre grand parti, le Likoud) et a servi dans les forces armées de son pays, étant notamment blessé au combat durant la guerre du Yom Kippour.



Le lancement de la navette spatiale "Discovery" a laissé hier une longue traînée de fumée blanche dans le ciel sans nuage de la Floride. Au premier plan, on remarque les antennes d'une roulotte de communications radio de l'aviation, à Cap Canaveral.

Dans le plus grand "secret" Discovery est lancée

◆ CAP CANAVERAL (d'après AFP et NYTNS) — La navette Discovery a été lancée hier à 14h50 locales (19h50 GMT) du Cap Canaveral (Floride) dans des conditions de secret exceptionnelles pour la première mission militaire d'un "cargot de l'espace", destinée semble-t-il à placer sur orbite un satellite espion dernier cri.

Invoquant la sécurité nationale des Etats-Unis, le Pentagone s'est refusé à dévoiler la nature de la charge utile emportée dans la soute de Discovery. Selon les spécialistes, cependant, il s'agit d'un satellite Sigint (pour signal intelligence) qui, placé sur orbite géostationnaire (36.000 km d'altitude) au-dessus du territoire soviétique, "écouterait" les communications radio, téléphoniques et satellitaires de l'URSS et les relayerait ensuite aux Etats-Unis. Selon d'autres sources, ce satellite a pour mission principale de prévenir les USA de toute attaque nucléaire soviétique.

De même source, on ajoute que ce mystérieux satellite pourra également collecter des données télémétriques sur les essais de missiles balistiques soviétiques. Ce genre de renseignements est très important pour Washington, qui estime que l'URSS ne respecte pas tous ses engagements dans le domaine du contrôle des armements.

Largué sur orbite basse par la navette, ce Sigint — qui pèserait 2,5 tonnes et aurait coûté \$300 millions — sera ensuite propulsé sur orbite géostationnaire par un petit moteur fusée IUS (Inertial Upper Stage).

Secret

Jamais, au cours des 45 précédentes missions spatiales habitées américaines, de telles consignes de secret n'avaient été imposées. L'heure exacte d'allumage des moteurs n'a été annoncée qu'à 9 minutes avant le lancement.

Auparavant, la NASA et le Pentagone s'étaient contentés d'indiquer que le tir aurait lieu dans un créneau de trois heures, entre 13h15 et 16h15 locales. L'objectif avoué de cette volonté imprécision était de compliquer la tâche des chahutiers espions soviétiques qui

croisent au large du Cap Canaveral lors de chaque lancement.

Selon des experts américains, Discovery devrait revenir se poser au Cap Canaveral 4 ou 5 jours après son lancement.

Selon des sources proches de la NASA au Cap Canaveral, Discovery a également emporté dans ses flancs des échantillons de sang de personnes malades, destinés à des expériences susceptibles de déboucher sur un meilleur diagnostic, ou même le traitement de certaines maladies telles que le cancer du colon, l'hépatite, l'hypertension et le diabète.

Enquête sur les "fuites"

◆ WASHINGTON (AFP) — Plusieurs enquêtes sont en cours pour déterminer l'origine de "fuites" sur la nature du satellite espion ultra-secret que la navette Discovery doit déployer pendant sa première mission militaire, a indiqué hier le porte-parole du Pentagone, M. Michael Burch.

"Il y a un certain nombre d'enquêtes en cours pour essayer d'identifier la source des fuites", a-t-il déclaré, ajoutant que le type d'informations qui ont été dévoilées est particulièrement préjudiciable à la sécurité nationale des Etats-Unis. "Je suis porté à croire que les Soviétiques ont tiré profit de ces informations", a-t-il affirmé sans autres précisions.

M. Burch a souligné que ces enquêtes ne concernaient que des fonctionnaires du département de la Défense et qu'aucun journaliste n'avait été interrogé.

Passant outre les recommandations du Pentagone, qui avait souhaité garder le secret le plus absolu sur cette première mission militaire d'une navette, le "Washington Post" avait publié le mois dernier quelques détails sur la mission et les caractéristiques du satellite emporté hier dans l'espace par Discovery.

Reagan accuse l'Iran d'aider le Nicaragua

◆ WASHINGTON (d'après AP et AFP) — Le président Ronald Reagan a accusé, hier, l'Iran d'aider le régime sandiniste au Nicaragua et de poser "un nouveau danger" aux autres pays d'Amérique centrale.

C'est la première fois que les autorités américaines font état d'un soutien iranien au gouvernement de Managua.

Dans un discours prononcé devant des parlementaires étrangers, M. Reagan a déclaré: "Nous voyons un nouveau danger en Amérique centrale avec le soutien apporté aux sandinistes par la Libye du colonel Kadhafi, l'OLP et, plus récemment l'Iran de l'ayatollah Khomeiny. La subversion dont nous parlons viole le droit international", a affirmé le chef de la Maison-Blanche.

M. Reagan, qui s'adressait à la Maison-Blanche à un groupe de parlementaires latino-américains, profitait ainsi de la visite à Managua du premier ministre iranien, M. Hossein Moussavi, pour faire pression sur le Congrès afin qu'il rétablisse "l'aide secrète" apportée par Washington aux "contras" qui combattent le gouvernement sandiniste.

Démenti au sujet de Mengele

◆ WASHINGTON (AFP) — Le Pentagone a démenti hier que le criminel de guerre nazi Joseph Mengele ait été arrêté, puis relâché, par les forces américaines d'occupation en Autriche en 1947 comme l'avait suggéré mercredi une organisation de recherche des criminels de guerre nazis.

La branche américaine du centre de recherche Simon Wiesenthal sur les crimes de guerre nazis avait indiqué mercredi, à New York, que des documents secrets américains indiquaient que Mengele pourrait avoir été arrêté à Vienne en 1947 par les autorités américaines et ensuite relâché.

Projet d'assassinat de Barbie

◆ WASHINGTON (AFP) — L'avocat français Serge Klarsfeld, spécialiste de la chasse aux criminels de guerre nazis, avait demandé à un Bolivien d'assassiner Klaus Barbie en 1982 peu avant que le Boucher de Lyon ne soit extradé de Bolivie vers la France, affirme le magazine "Life" dans son dernier numéro.

Ce projet d'assassinat a été toutefois annulé quand le président bolivien Siles Zuazo a accédé au pouvoir en octobre 1982. Quelques mois plus tard, en février 1983, Klaus Barbie était expulsé vers la France où il attend en prison le début de son procès.

Criminel de guerre gracié

◆ ROME (AFP) — Le criminel de guerre nazi Walter Reder, qui a quitté hier matin l'Italie pour l'Autriche, a obtenu du gouvernement italien une grâce de six mois après 33 ans passés dans le pénitencier militaire de Gaete, près de Naples.

Un tribunal de Bari (sud de l'Italie) lui ayant accordé en 1980 la liberté conditionnelle, Reder devait en effet être libéré le 14 juillet. L'ex-colonel SS autrichien avait été condamné en 1951 à la prison à vie par un tribunal italien, qui l'avait tenu pour responsable du massacre de 1.800 habitants du village de Marzabotto.

Impasse entre le Liban et Israël

◆ NAKOURA, Liban (AP, AFP, UPI) — Israël et le Liban ont suspendu hier leurs pourparlers sur le désengagement des forces israéliennes du Sud-Liban, réduisant l'espoir d'un accord et augmentant la possibilité d'une lutte sanglante pour le pouvoir dans la région qui sera évacuée.

"Les délégations sont demeurées sur leurs positions antérieures et ont accepté de ne pas fixer de date pour la prochaine réunion", annonce le communiqué commun émis après la rencontre d'hier.

Au cours de la réunion, la 14e entre les deux délégations depuis le 8 novembre, le dialogue de sourds s'est poursuivi: le Liban a continué d'exiger un calendrier détaillé du retrait israélien et Israël a répliqué

que suffisamment de détails avaient déjà été annoncés.

Selon des sources bien informées, il y aurait peu de chances que les délégations se réunissent avant la fin de l'application de première étape du retrait israélien, prévue pour le 18 février.

Nombreux incidents

A l'approche du moment du retrait des forces israéliennes de la région de Saïda, les incidents sanglants deviennent plus nombreux au Sud-Liban. Hier, deux hauts responsables et un officier israélien ont été tués par l'explosion d'une bombe près de Nabatieh, dans le secteur central du Sud-Liban. Un commandant de l'Armée du Liban-Sud est mort dans

l'explosion d'une voiture piégée dans le village de Houla tandis que deux miliciens pro-israéliens ont été mortellement blessés par balles, à Saïda.

Accord de principe

Pendant ce temps, à Jérusalem, les différents partenaires sociaux israéliens (centrale syndicale "Histadrout", patronat et gouvernement) ont assuré un nouveau succès au premier ministre Shimon Peres, en signant un accord de principe prolongeant de huit mois le contrat social arrivant à échéance le 4 février. Aux termes de ce contrat, entré en vigueur le 2 novembre, les prix, les salaires et les impôts ont été gelés pour freiner l'inflation en

Israël. L'accord signé hier prévoit de égrès hausses pour les prix des produits non subventionnés.

Malgré l'amélioration récente de l'économie israélienne, l'Etat hébreu affronte toujours de graves difficultés. Ainsi, dans un document confidentiel envoyé au gouvernement américain, qui a été obtenu par le "Wall Street Journal", Israël réclame \$12 milliards en aide économique et militaire pour les trois prochaines années. La demande formulée, le mois dernier dans un document de 78 pages, établit que les \$12 milliards n'auraient pas besoin d'être remboursés. Au cours des 35 dernières années, Israël a obtenu \$13,3 milliards en prêts et \$17,7 milliards en subventions des Etats-Unis.

EN BREF

Reagan évitera Dachau

◆ WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a décidé de ne pas aller au "camp de la mort" de Dachau, en Allemagne de l'Ouest, à l'occasion de l'anniversaire de la défaite de l'Allemagne nazie, a annoncé, hier, la Maison-Blanche.

Les consultations se poursuivent avec le gouvernement ouest-allemand sur les activités du président Reagan en RFA après le sommet économique annuel des pays industrialisés, qui aura lieu à Bonn, au début de mai, a précisé la Maison-Blanche.

"C'est quelque chose que le président ne veut pas faire. Ce ne serait pas approprié", a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche en annonçant que l'idée d'une visite de M. Reagan au camp de concentration de Dachau avait été rejetée.

On indique à la présidence que cette décision a été prise pour que les cérémonies marquant le 40e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe célèbrent la réconciliation et la solidarité des alliés, plutôt que le souvenir de la défaite de l'Allemagne.

Jeanne Kirkpatrick mutée

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan envisage de donner à Mme Jeanne Kirkpatrick, représentante des Etats-Unis à l'ONU, le choix entre le poste de présidente de l'USAID (l'Agence américaine pour le développement international) et celui de chef de l'USIA (Agence gouvernementale pour l'information), a-t-on appris, hier, de source gouvernementale.

Selon cette source qui a requis l'anonymat, le président Reagan devrait recevoir Mme Kirkpatrick à la Maison-Blanche, mercredi.

L'actuel président de l'USAID, M. Peter McPherson, note-t-on cependant, n'a pas annoncé qu'il envisageait de quitter son poste.

Explosion, à Johannesburg

◆ JOHANNESBOURG (AFP) — Cinq Noirs ont été blessés, dont un sérieusement, hier après-midi, lors d'une explosion dans les locaux d'un ferrailleur, dans le centre de Johannesburg, a annoncé un porte-parole de la police.

Les cinq blessés, quatre hommes et une femme, étaient employés du ferrailleur, a ajouté le porte-parole, cité par l'agence de presse sud-africaine SAPA. Selon le policier, l'explosion, qui a légèrement endommagé les locaux, serait due au gaz.

Etiquette politique: fin des changements, en Inde

NEW DELHI (AFP) — Le gouvernement indien a présenté, hier, au Parlement, un projet de loi destiné à empêcher les parlementaires de changer de formation politique.

Quelque 2.700 membres du Parlement fédéral et des assemblées locales ont quitté leur parti pour adhérer à une formation politique depuis 1967, notent les observateurs politiques à New Delhi.

Le projet, présenté par le ministre des Lois, M. Ashok Sen, stipule que les députés fédéraux ou locaux abandonnant leur parti perdront leur poste. Le texte, selon la presse indienne, devrait être approuvé, fin janvier, par le Parlement ou le Parti du congrès (I) du premier ministre Rajiv Gandhi dispose d'une majorité écrasante.

Brève occupation du CICR

◆ GENEVE (AFP) — Treize jeunes gens, sympathisants de la Fraction armée rouge (RAF), ont occupé, hier, pendant trois heures, le Comité international de la Croix-Rouge, à Genève, pour attirer l'attention du CICR sur la condition des détenus de la RAF dans les prisons d'Allemagne fédérale.

Les jeunes gens — en majorité des filles — dont on ignore la nationalité, ont quitté les lieux à pied, le visage masqué, après avoir discuté, pendant trois heures, avec M. Peter Kung, délégué régional du CICR pour l'Europe.

En partant, ils ont distribué un tract rédigé en allemand, selon lequel le CICR s'est engagé à rencontrer des diplomates ouest-allemands en poste à Genève, le 25 janvier au plus tard, pour leur expliquer la signification de cette action.

Honecker bénéficie de l'immunité judiciaire

◆ KARLSRUHE, RFA (AFP) — Le "numéro un" est-allemand, M. Erich Honecker, pourra se rendre en RFA sans risque d'être poursuivi par la justice ouest-allemande.

La Cour suprême de RFA à Karlsruhe a, en effet, débouté un Allemand de l'Est exilé en RFA, qui, en mars 1984, avait porté plainte, pour "privation de liberté", contre le chef de l'Etat et du Parti communiste est-allemands, quelques mois avant la visite de ce dernier en RFA, prévue à l'automne dernier, a-t-on appris de source officielle, hier.

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur
JACQUES-G. FRANCOEUR
 Rédacteur en chef et Editeur adjoint
ALAIN GUILBERT

Président et directeur général
PAUL-A. AUDET
 Directeur de l'information
GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier
CHARLES-A. POULIN
 Directeur de l'édition
JACQUES DUMAIS

Le négociateur Mulroney en marche



par
**Raymond
 GIROUX**

Qui aurait dit il y a six mois à peine que Brian Mulroney pousserait sur le dossier constitutionnel, accentuerait même la pression sur le Québec pour en arriver à une entente? Personne, et sans doute pas l'intéressé lui-même.

Tout préoccupé d'économie, de création d'emplois, de gestion des finances fédérales et surtout de victoire électorale, le chef conservateur a toutefois déclenché un processus qui échappe maintenant à tout contrôle.

Avec un René Lévesque qui vient de ramener son parti sur la voie du fédéralisme négociable, M. Mulroney se montre fin prêt à discuter dans les plus brefs délais, avant même les prochaines élections québécoises.

Car si les deux parties demeurent prudentes sur le contenu des pourparlers, si le Québec s'appête à inscrire noir sur blanc ses exigences minimales comme une reconnaissance formelle de son statut distinctif et une clause de retrait avec compensation, une sorte "d'opting out" des années Jean Lesage-Lester B. Pearson,

le premier ministre canadien considère que M. Lévesque "n'a pas besoin d'un mandat renouvelé pour négocier".

Il faut à la fois se réjouir de cette ouverture fédérale et se méfier de négociations bâclées en toute hâte au beau milieu de la nuit, dans une chambre d'hôtel. Réjouissance, d'abord. La volonté populaire existe, claire: la majorité des Québécois, et même les deux tiers des péquistes, souhaitent voir la signature québécoise au bas de la constitution canadienne.

M. Mulroney, élu chez nous en bonne partie par sa volonté avouée de panser les plaies référendaires, doit agir vite. Le contexte économique l'empêchera de marcher bien longtemps sur les nuages et de profiter de la chance au coureur. Il devra ajouter quelques touches positives à ses politiques pour contrebalancer le ressac assuré que provoquera sur les contribuables, son premier budget, à la fin d'avril.

Le gouvernement canadien préfère en outre négocier avec un Parti québécois en fin de mandat, à l'appui populaire incertain, plutôt qu'avec une autorité fraîchement élue pour quatre ou cinq ans, capable de jouer au chat et à la souris jusqu'à la prochaine élection fédérale.

Et à choisir entre des libéraux qui ne rateront aucune chance de travailler contre lui, malgré ses relations personnelles

avec Robert Bourassa, et des péquistes électoralement sympathiques, M. Mulroney paraît maintenant avoir fait son lit.

Traqué, le chef du PLQ demande maintenant un débat dans une Assemblée nationale où il ne siège même pas, ayant préféré courir les sous-sols d'église depuis plus d'un an...

Ottawa dispose de quelques mois, jusqu'à l'automne si l'on croit les propos de M. Lévesque, pour négocier avec le PQ: les menaces de renversement du pouvoir à l'Assemblée nationale s'estompent par ailleurs peu à peu. Les orthodoxes préfèrent démissionner de leur siège plutôt que rejoindre les votes de l'opposition libérale, ou demeurent au moins au sein de leur parti, ce qui leur enlève la liberté morale de voter contre lui lors d'une éventuelle motion de non-confiance.

Méfiance, par contre, envers un processus de marche forcée vers un accord constitutionnel, car le Québec, plus pressé de négocier, devra taire un certain nombre de revendications en cours de route.

Crainte d'échec, également, par suite de la méfiance des autres provinces. Croiront-elles en aussi peu de temps à un revirement fondamental du Parti québécois, alors que la réalisation de l'indépendance demeure toujours en tête d'affiche de son programme? Comprendront-elles que l'indépendance du Québec vient de s'inscrire, samedi, au panthéon de la mythologie politique qué-

bécoise au même titre que la frontière du Labrador?

Et surtout, ne voudront-elles pas attendre que René Lévesque vérifie ses appuis par une consultation populaire, de crainte qu'une fois l'entente hâtivement signée, il ne se lance dans une campagne électorale en chantant les vertus de la souveraineté. Car il a l'habitude des virages à cent quatre-vingts degrés!

Le flair politique de M. Mulroney, bien démontré dans sa campagne électorale, continue de bien le servir. Le nationalisme québécois prenait ses assises sur les nouvelles classes moyennes dites intellectuelles, aptes à profiter personnellement et collectivement de l'existence d'un Etat québécois fort.

Mais la crise économique, et ses effets sur le secteur public: coupures salariales, démobilité, dévalorisation ont donné source à un nouvel anti-étatisme, ont jeté au bas de son piédestal l'instrument présumé de notre émancipation.

Les politiciens doivent battre le fer pendant qu'il est chaud. Répondre aux aspirations d'une population peu encline à tolérer des luttes de pouvoir dont elle fait toujours les frais. Le contexte électoral, la politique partisane et les intérêts des Québécois et des Canadiens paraissent se rejoindre, du moins pour les prochains mois. A MM. Mulroney et Lévesque d'en profiter.

BLOC-NOTES

Un débat public

Depuis plusieurs mois déjà les parents de l'école privée Saint-Joseph, de Québec, une institution de niveau primaire n'ayant pas droit aux subventions du ministère de l'Éducation, se dévouent corps et âme afin de sensibiliser l'État et la population de la région de Québec à la menace de fermeture d'une école qui ne fait plus ses frais.

Cette seule mobilisation parentale est en soi bénéfique et respecte l'esprit d'une réforme que le Québec voulait promouvoir en faveur d'une école "communautaire et responsable". Que 71.000 pétitionnaires aient été rejoints, cela dénote très certainement que l'État ne peut faire la sourde oreille à un débat qui soulève une question de principe fondamentale eu égard au financement des écoles privées et publiques.

Si le Québec acceptait, en effet, de subventionner l'école Saint-Joseph, au moins 20.000 institutions privées dispensant le cours primaire deviendraient elles aussi éligibles, sans compter que d'autres groupes seraient éventuellement tentés d'embêter le pas à une privatisation à outrance.

Or c'est le réseau d'écoles

primaires du Québec qui, dès lors, se verrait anémié par une concurrence difficilement soutenable à l'heure de la dénatalité. La Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ) a connu des problèmes à la Haute-ville du fait justement de cette floraison des institutions privées.

Si l'école Saint-Joseph évolue dans le secteur secondaire, elle aurait droit à des subventions tolérables dans la mesure où toutes les écoles secondaires publiques ne satisfont pas les parents. Mais tel n'est pas le cas pour les écoles primaires publiques qui, généralement, ne souffrent guère de la polyvalence ou de la déshumanisation.

Plutôt que de réclamer l'aide sociale de l'État, les parents de l'école Saint-Joseph devraient donc ne compter que sur eux-mêmes par des souscriptions accrues, des collectes populaires ou la mise sur pied d'une fondation privée pour le financement à long terme. Il s'agit là d'une entreprise évidemment plus exigeante mais qui éviterait de créer un précédent au détriment du secteur public dont l'État se doit d'assumer la prépondérance.

Jacques DUMAIS

Joseph-Arthur II

Pour le commun des mortels, l'événement de la semaine ne concerne nullement la politique réelle, la guerre sauvage ou même les derniers résultats du match impliquant les Nordiques. C'est beaucoup plus le choix du comédien Jean Besré pour jouer le personnage de "Joseph-Arthur Lavoie" dès la reprise du feuilleton "Le temps d'une paix", à la télé de Radio-Canada.

Après le décès du comédien Pierre Dufresne qui campait si bien le héros à l'accent des gens de Charlevoix, Radio-Canada avait d'abord annoncé la fin de la série parce que Dufresne était trop identifié à ce personnage clé. Mais le public de plus de 2 millions de téléspectateurs qui, d'une semaine à l'autre, suivait depuis quatre ans les épisodes savoureux d'une véritable fresque historique, militait en faveur d'une révision de cette décision hâtive.

Les responsables du "Temps d'une paix" ont eu l'idée heureuse de choisir un comédien aux antipodes de Dufresne pour éviter au public — et aux artistes — le supplice de la comparaison.

Dufresne était unique. Jean Besré l'est aussi, mais différemment, tant dans le genre téléromanesque ("Jamais deux sans toi") qu'à la scène. Lorsque le téléroman remanié reprendra l'antenne, Radio-Canada attirera probablement d'autres curieux qui voudront suivre, eux aussi, ces intrigues rurales du début du siècle à quelques milles à l'est de Québec.

L'impact des téléromans chez nous est foudroyant depuis le début des années 50 ("La famille Plouffe"). Qu'ils s'avèrent bons ou minables, les feuilletons québécois obtiennent cette cote d'écoute de rêve que notre cinéma n'a jamais pu égaler en tablant sur les mêmes thèmes de la vie quotidienne.

Le mérite du "Temps d'une paix" est qu'il allie la qualité à la popularité. Rarement diffuse-t-on, en effet, un téléroman si riche en contenu culturel, élevant le genre au niveau de l'art. L'auteur montréalais Pierre Gauvreau mérite ce succès que Jean Besré devrait lui aussi contribuer à relancer.

J.D.



POINT DE VUE

Reagan et le message télévisé

par James RESTON

WASHINGTON — Au début d'un nouveau mandat, dans la plupart des pays démocratiques, le chef du gouvernement définit sa philosophie et présente ses politiques devant les représentants du peuple, qui en débattent sur-le-champ.

Ce n'est pas la façon d'agir aux États-Unis. Nous avons un message inaugural du président à la télévision, une sorte de discours de trône, avant de passer aux Tom Brokaw, Dan Rather, Peter Jennings et autres, qui racontent bien des choses sensées, à la télé, habituellement après que la majorité de l'auditoire se soit branchée ailleurs.

Le président Reagan a fait un discours éloquent, plein de phrases brillantes et de rêves nostalgiques, mais cela ne permettrait pas une discussion cohérente de ses propositions. Il s'agissait plutôt d'un ramassis d'opinions destiné à un auditoire fragmenté.

Il serait plus sensé et de meilleure politique, croyons-nous, et cela offrirait même un meilleur spectacle télévisé, si après le message inaugural et le discours sur l'État de l'union, le Congrès exigeait une période de temps identique pour tenir

un débat sérieux, sur les chaînes nationales, à propos des discours présidentiels.

L'idée n'est pas entièrement neuve. Bertrand Russell a déjà dit que l'on pourrait changer la politique, si nous avions des débats occasionnels sur une résolution à l'effet que "il n'est pas souhaitable de croire une proposition quand rien ne laisse supposer qu'elle soit vraie".

Imaginons, en passant, que nous appliquions cette suggestion sensée à quelques-uns des passages du message inaugural que le président préfère.

"Nous devons agir maintenant, a-t-il dit, pour protéger les générations futures de la volonté du gouvernement de dépenser l'argent des citoyens et de les taxer jusqu'à l'esclavage quand les comptes arrivent. Rendons inconstitutionnelle la possibilité pour le gouvernement de dépenser plus qu'il ne peut récolter."

"Notre système bipartite (...) nous a bien servis au fil des ans, mais jamais mieux qu'à l'époque des grands défis qui nous ont rassemblés non comme démocrates ou républicains, mais comme Américains unis dans une cause commune."

"De tout coeur, restons unis aujourd'hui, un peuple respectueux de Dieu déterminé à préparer un avenir digne de notre passé."

Tout cela a fait les manchettes, et aussi de magnifiques images télévisées au milieu des statues et des peintures à caractère historique qui ornent les murs de la Rotonde. Mais après tout ce numéro, il y a problème.

Le président a demandé aux démocrates de collaborer aux politiques qu'il préconise, mais il les dénonce parce qu'ils n'y croient pas. Il veut augmenter le budget militaire, réduire les dépenses sociales, défendre les riches et aider les pauvres, tout cela dans le même message inaugural. Il n'aura d'appui ni des leaders démocrates, ni des républicains, au Congrès: ils ont admiré son discours mais rejettent ses rêves et s'opposent à ses politiques.

La fin de semaine de l'intronisation est terminée, toute centrée sur le président, et la bataille se transporte maintenant au Congrès, où il a prêté serment. Le Congrès n'appuiera tout simplement pas ses propositions budgétaires. Le dé-

ficil le terrifie, il demeure sceptique face aux assertions du président voulant que nous puissions nous sortir des pires déficits budgétaires et commerciaux de notre histoire.

Ce n'est pas simplement un problème partisan. Les dirigeants républicains, au Congrès, et particulièrement le leader du parti au Sénat, M. Robert Dole, du Kansas, soutiennent que les rêves du président sont admirables pour le temps présent mais désastreux pour l'avenir. Ils peuvent même remettre le contrôle du Sénat aux démocrates aux élections de mi-mandat de 1986.

Ainsi, même les plus loyaux admirateurs du président l'invitent à la prudence, à ne pas croire que ses succès passés sont garants de l'avenir. Ils affirment qu'il n'est pas sage de croire à quelques-unes de ses propositions, comme les amendements constitutionnels en faveur de l'équilibre budgétaire ou contre l'avortement, quand il n'y a aucun espoir de gagner, ou même d'éviter de les débattre non seulement à la télévision, mais aussi au Congrès.

● James Reston est un columnist du New York Times.

VOTRE PAGE

Le Soleil publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6. Téléphone: 647-3388

L'AIDE INTERNATIONALE

Il faut aider et informer aussi

Nous nous sentons tous responsables du sort des Ethiopiens qui meurent de faim. C'est devenu pour nous les Occidentaux un devoir moral de les aider, soit par des dons d'argent, de nourriture, de vêtements, couvertures, soins médicaux, etc.

Qui sont les vrais responsables de cette grande misère? La sécheresse bien sûr. Mais pire encore. Je rends en grande partie responsables les autorités de ce pays qui font la guerre pendant que leurs frères agonisent aux quatre coins de leur pays.

Aujourd'hui c'est connu dans le monde entier par des reportages de toutes sortes.

Une idée me vient à l'esprit qui pourrait les aider. N'est-ce pas qu'il faut se serrer les coudes dans les grands moments de malheur? Oui nous pouvons les aider puisque cela nous concerne tous, parce que nous sommes tous frères sur cette minuscule planète qui nous tient à cœur.

Aux grands maux les grands remèdes!

Je suggère à tous les pays du

monde d'envoyer quelques représentants dans ce pays pour rencontrer les autorités afin de leur faire prendre conscience que toute la terre est au courant de ce qui se passe dans leur pays et qu'elles doivent prendre leurs responsabilités.

Je suis à peu près sûre qu'elles n'ont jamais vu ces horreurs que nous voyons de leur pays. Il est temps d'agir afin qu'elles prennent la destinée de leur peuple en main. Nous pouvons leur faire prendre conscience de cesser cette guerre ridicule qui détruit leur peuple.

Il me semble que je ne rêve pas en couleur et que cela pourrait se faire. On ne peut se fermer les yeux sous prétexte que c'est un pays avec ses dirigeants, que ce sont eux qui ont le pouvoir et que nous n'avons pas d'affaire dans cela. Cela regarde chacun de nous qui voyons mourir de faim nos frères. Nous devons agir et vite.

Monique Bouchard, Charlesbourg

La misère d'ici

Pendant qu'une famine meurtrière provoque une scandaleuse hécatombe en Ethiopie et que les victimes de ce séisme

A qui donner?

Est-ce à nous de donner à l'Ethiopie?

Je sais que ma lettre déplaira à plusieurs car, comme Richard Nixon, je propose de donner avec réflexion.

Aujourd'hui, la grande vogue est de donner pour l'Ethiopie; il serait bon de se rappeler que ce pays a choisi d'être sous l'égide de l'URSS. Je vois mal pourquoi l'URSS continue de les approvisionner en armes pendant que l'Occident fournit les céréales.

Etant donné que l'URSS est incapable de nourrir sa propre population, elle pourrait en cessant de les armer acheter des céréales au Canada et aux Etats-Unis, avec l'économie ainsi réalisée. Et nous, avec nos dons et les profits réalisés sur la vente de ces céréales, nous pourrions donner aux pays voisins qui ne sont pas marxistes.

Ainsi, les Ethiopiens en plus de recevoir de la nourriture cesseraient peut-être, faute d'armement, de s'entre-tuer.

Marc Lapointe, Charlesbourg

se comptent par milliers. Pendant qu'une multitude de jeunes ayant à peine atteint l'âge de la puberté, au nom de la même religion et du même Dieu, vont périr sous les balles de leurs frères musulmans au front de la guerre opposant l'Iran et l'Irak. Pendant qu'en Afghanistan, plusieurs patriotes, dans un combat qu'ils savent perdu d'avance contre leur puissant voisin rouge, sacrifient leur vie pour l'honneur. Pendant qu'au Chili, au prix du sang, les partisans maquisards pour une vie meilleure s'acharnent à démanteler l'odieuse dictature militaire qui les oppresse en usant de mêmes tactiques que leurs bourreaux. Pendant qu'au Nicaragua, juste pour un chignon de pain pour tout le monde, on troque une dictature pour une autre, oubliant délibérément ceux qui ont combattu pour une nourriture assainie de liberté. Pendant...

Pendant ce temps, ici même à Québec, des centaines de gens, quotidiennement, pâtissent de faim, souffrent de malnutrition et grelottent de froid à longueur de journée et ce, malgré la social-démocratie. Pourquoi?

Dans le silence et l'anonymat, ils crèvent à petit feu, ils meurent à voix basse.

Gaétan Duval, Québec



Appel des Vietnamiens

Depuis quelques mois le problème de la famine en Ethiopie a été porté au cœur des Québécois(es) et Canadiens(nes). Plusieurs organismes humanitaires sont déjà venus en aide à ce pays. Ces aides sont nobles et constituent un soutien moral de valeurs inestimables.

Au nom des Cambodgiens, je félicite ces initiatives. Je profite de l'occasion pour attirer l'attention des Québécois(es) et Canadiens(nes) sur un autre problème apparu depuis quelques années sur la scène internationale. Il s'agit de massacres par le Vietnam au Cambodge. Depuis six ans, le Viet-

nam occupe ce petit pays dont le peuple est déjà au bord de la famine. Récemment, avec le dernier assaut des Vietnamiens sur le Camp d'Orpil, plusieurs milliers de Khmers ont été obligés de quitter leur pays bien-aimé. Ils ont connu comme les Ethiopiens(nes) un problème de famine.

J'invite donc les Québécois(es) et Canadiens(nes) à faire un petit effort de plus afin de venir en aide aux Cambodgiens réfugiés sans espoir. Il n'est pas inutile de rappeler que le Vietnam occupe le Cambodge au mépris de toute intervention de la communauté internationale. Depuis trois ans,

le Canada avec plus de 100 autres pays vote pour une expulsion des forces étrangères au Cambodge. Ce vote reste sans réponse de la part du Vietnam. Afin d'honorer ce "vote" je demande aux Québécois(es) et Canadiens(nes) d'intervenir auprès du gouvernement canadien pour qu'il envoie des aides au gouvernement khmer du Prince Sihanouk et de Monsieur Son Sam. Tout autre aide serait très appréciée à l'adresse suivante: Fraternité khmère du Québec, 2165 rue Desroches, #3, St-Pascal, P.Q., G1J 1T7.

Mean Talong, Président des Cambodgiens du Québec

ÇA ET LA

Le coyote et l'information

(Réaction à la réponse du 18 janvier de M. Maxence Bilodeau à l'article de M. Daniel Michaud intitulé "Rôle pour l'information").

Votre réponse à M. Michaud sur le sujet en titre m'a fait sursauter. Je n'ai pas vu votre reportage mais j'ai lu par ailleurs l'opinion de M. Michaud qui m'était apparue fort pertinente. C'est pourquoi, j'ai essayé de comprendre pourquoi votre réponse à M. Michaud m'avait fait sursauter et m'était apparue injuste pour celui-ci et pour ceux qui pensent comme lui. D'après vos dires, vous avez été objectif dans l'information que vous avez divulguée sur le piégeage des coyotes puisque vous avez rapporté les paroles mêmes d'un agent du Service de la conservation de la faune. Ceci paraît en effet très correct de prime abord.

Mais se pourrait-il que M. Michaud soit plus exigeant à l'égard des journalistes? Et ne sommes-nous pas d'ailleurs en droit de l'être? Avant de lancer des solutions toutes faites à un problème comme celui qui avait été soulevé, ne serait-il pas préférable que, dans un premier temps, le journaliste consulte plus d'un spécialiste ou groupe qui s'occupe de protection de la faune et de l'environnement de façon à avoir un certain éventail des tendances qui peuvent avoir cours à un moment donné sur un sujet et que, dans un deuxième temps, il fasse une certaine analyse critique de ces solutions qu'on lui a proposées?

Permettez-moi d'être en désaccord avec vous sur la prétention qu'un journaliste doive se fier entièrement et complètement aux spécialistes et en l'occurrence ici à un seul et peut-être pas le plus approprié. Vous avez vous-même une responsabilité quand vous affirmez certaines choses sur les ondes même si vous rapportez les propos d'un autre. (...)

Selon moi, toute solution, pour être valable, devrait d'abord bannir la cruauté (ex. le piégeage), permettre aux deux parties de satisfaire à certains besoins de base (aide matérielle dans le cas des citoyens et besoin de se nourrir dans le cas des coyotes) et préserver l'équilibre précaire de l'environnement qui a été durement touché par l'homme lui-même.

Ginette Paquin, Ste-Foy

LA JEUNESSE

Contre tuer pour le plaisir

Je n'ai pas trouvé bien beau à voir ces trappeurs avec des animaux (coyotes) morts sur les épaules.

Je n'ai pas aimé non plus, l'an dernier, qu'à l'émission "Chasse et Pêche" on ait enseigné aux jeunes comment fabriquer des pièges pour attraper des animaux quand, la plupart du temps, ils ne savent que faire de leurs captures.

L'automne dernier, dans les bois, on ne pouvait prendre de marche sans risquer de rencontrer des gars qui tiraient même sur les oiseaux. Quand on veut préserver la faune, on désirerait

faire réfléchir les jeunes. On trouve ça épouvantable de tuer un animal pour une tête à accrocher au mur.

J'ai même entendu un chasseur qui voulait tuer un renard pour avoir une queue à accrocher à son miroir d'automobile.

La chasse sportive est encore pire. Ceux qui la pratiquent, ce sont ceux qui ont le plus d'argent pour s'acheter de la nourriture. Des fois j'aurais envie d'y aller pour faire du bruit quand quelqu'un veut tirer afin que l'animal puisse se sauver.

Pensez avant de tirer!

Ce petit homme de treize ans a vu tout seul que la chasse est inutile et cruelle; j'ajouterais dans 75 à 90 pour 100 des cas. L'homme s'accorde des droits sur la nature et les autres humains pour la simple raison qu'il se croit plus intelligent. S'il était vraiment, la planète ne serait pas dans l'état que l'on connaît mais qu'on s'efforce de ne pas voir.

Ne m'offrez pas de viande d'origine, aussi bonne soit-elle, depuis que j'ai eu la chance d'en

voir un dans toute sa majesté... en vie!

Je t'appuie François, pour ta philosophie et pour ta démarche. Peut-être que si tous ceux qui pensent comme nous ont le front de la dire, les chasseurs par sport se sentiraient coupables sans procès, simplement en y pensant avant de tirer.

Ce n'est pas toujours l'animal qui est le plus bête, mais il est trop souvent la victime!

Judith St-Pierre, Perth, Ont.

Mauvais horaire

Pourquoi, chère télévision locale, avez-vous déplacé l'émission Info-Jeunesse? Et, pourquoi l'avoir écourtée de dix minutes, à part les fameux commanditaires? Pourtant, Info-

Je vous en prie, reprenez-vous, surtout en cette Année internationale de la jeunesse. J'ai hâte à l'Année internationale du sport, vous allez peut-être nous en couper un peu, qui sait!

Huguette Barrette, Charlesbourg

Jeunesse, c'est un produit bien de "chez nous", intéressant, bien fait, éducatif. C'est la première fois, à ma connaissance, qu'on présente une émission pour des jeunes et animée par des jeunes. Même sur les réseaux américains, je n'ai jamais vu cela.

Les dessins animés et les vidéos c'est comme des petits pois en boîte, c'est facile: on achète, on ouvre et on sert. Mais, quelle culture notre belle jeunesse québécoise va-t-elle en retirer?

Suzanne Robitaille, Québec

LA LANGUE

Des anglophones aussi Québécois

(Réponse à monsieur Paul Rochon, au sujet d'un article intitulé "Butchers, cleaners..." paru le 18 janvier)

Désirant devenir bilingue, j'ai la chance d'étudier au Mariannopolis College, collège anglais de la région de Montréal, où je côtoie plusieurs anglophones, Québécois qui ne sont en rien des "...imbéciles et des illettrés..."

Ces gens-là sont nés au Québec comme vous et moi, sont ici chez eux autant que chez vous et sont très éveillés à la réalité québécoise française. Ils ont autrement plus peur que vous de se

faire assimiler et la grande majorité d'entre eux sont bilingues. Peut-on en dire autant des francophones?

En tout cas, certainement pas de vous: vous faites encore des "grosses fôtes". En effet, le mot "librairie" se traduit par "bookstore" et non pas par "library" qui signifie bibliothèque. Renseignez-vous avant de faire publier des sottises!

Né me considérez pas comme un "assimilé" parce que j'ai choisi d'aller à l'école anglaise et parce que je défends ici les anglophones. Je maîtrise encore

très bien ma langue maternelle, le français, et je suis très fier d'être Québécois.

Il faut toutefois cesser une bonne fois pour toutes de propager le mythe des "méchants et maudits Anglais" pour se rendre compte que ces gens-là sont comme vous et moi et qu'ils n'aspirent qu'à être heureux ici au Québec. Les anglophones ont déjà formé la classe dirigeante au Québec, c'est un fait, mais cette époque est depuis bien longtemps révolue. (...)

Yves Morin, Lévis

Bravo!

Grâce à "Avis de Recherche", intéressant programme du canal 11, Sylvie Bernier nous a fait passer de palpitants moments pendant la deuxième semaine du mois de janvier 1985. Ta forte personnalité nous a beaucoup impressionnés. Bien raisonner comme tu nous l'as démontré, nous fait croire de plus en plus à la jeunesse des 20 ans en mont-

point. N'est besoin d'énumérer tes nombreuses qualités, mais il en est une de très grande importance: ta ténacité. C'est ainsi qu'avec un travail soutenu, tu as abouti au succès espéré. Quand on est une médaillée d'or à 20 ans, c'est le fruit de débuts lents mais sûrs. Tu es un exemple pour les futurs athlètes.

Nous nous réjouissons de cette belle performance. Cet honneur qui t'échoit, te fait ambassadrice de notre belle province de Québec et de notre immense pays qu'est le Canada.

Nous te disons un cordial merci pour ta représentation et te souhaitons une carrière fructueuse.

Suzanne Robitaille, Québec

Le français à l'écoute

Une faute assez courante dans le français parlé et écrit consiste à employer le pronom relatif **que** au lieu de **dont** et réciproquement.

Le pronom relatif **que** est le plus souvent complément direct du verbe de la proposition subordonnée. Ex.: la maison **que** j'ai achetée est très moderne. Un ami est un frère **que** nous avons choisi.

Le pronom relatif **dont** a pour

fonction d'être complément d'objet indirect du verbe de la proposition subordonnée. Ex.: la personne **dont** je me souviens. Les outils **dont** je me sers. Ce serait une faute de dire ou d'écrire: la personne **que** je me souviens. Les outils **que** je me sers.

Et pourtant, on entend souvent dire à la radio et on peut lire dans les journaux: "La personne **que** je parle." Il faudrait écrire

dont (complément d'objet indirect de parler). Les sommes **dont** il nous faudra déboursier, au lieu de **que**, complément d'objet direct.

J'ai lu dans un journal, le 17 janvier dernier: "Une maladie d'intestin dont les médecins se refusaient à traiter..." **dont** est évidemment une faute de syntaxe; il faudrait écrire: "Une maladie d'intestin que les médecins se refusaient à traiter..." que est ici complément d'objet direct de traiter.

Je pourrais multiplier ici des exemples de l'emploi incorrect des pronoms relatifs **que** et **dont** parce que c'est une faute courante et dans la conversation et dans le langage écrit. Qu'il me suffise de rappeler que ces deux pronoms relatifs ont leur fonction dans la proposition subordonnée dont ils font partie. Quant l'un d'eux est complément d'objet direct du verbe, on emploie **que** et lorsque l'autre est complément d'objet indirect, c'est **dont** que l'on utilise.

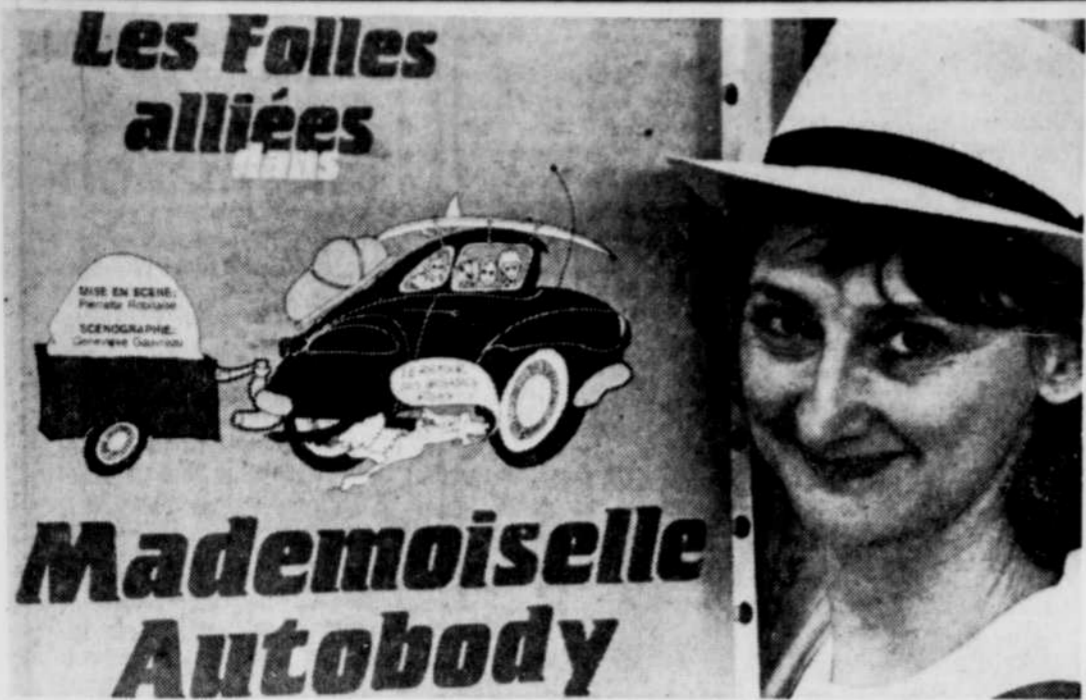
LE SOLEIL du 12 janvier nous apprenait que la rubrique "Le mot du jour" en était à sa millième parution. A l'origine, dit-on, Pierre Belleau voulait aider à corriger les fautes de français dans les textes des journalistes.

Si sa chronique conserve toujours le même intérêt, votre collaborateur n'est malheureusement pas parvenu à atteindre son objectif. En effet, les fautes de français sont toujours aussi nombreuses dans LE SO-

Jacques Clermont, Sainte-Foy (Québec)

Gérard Clément, Dolbeau, P.Q.

ARTS ET SPECTACLES



Les Folles alliées
Mademoiselle Autobody

Le retour sur scène des Folles alliées avec "Mademoiselle Autobody" marque aussi la première mise en scène de la comédienne Pierrette Robitaille.

Mademoiselle Autobody
La dernière création des Folles alliées

Le succès de "Enfin duchesses" leur est monté à la tête. Une centaine de représentations dans une quinzaine de villes, y compris un accueil triomphal à Montréal.

par Léonce GAUDREAU

Depuis la formation des Folles alliées il y a cinq ans, cette demi-douzaine de filles de

Québec ont passé du statut amateur à celui de professionnel. Non pas qu'elles vivent maintenant grassement du succès et des attentes qu'elles ont suscitées avec leur parodie des concours de duchesses mais plutôt que leur temps de travail est désormais consacré entièrement au théâtre.

Donc, après leurs indispensables contributions au Carnaval de Québec de 1982 et de 1983, les "folles à lier" annoncent pour mercredi (30 janvier) le retour dévastateur des "brigades roses" dans une nouvelle création collective intitulée "Mademoiselle Autobody"... inspirée sans doute d'une expression répandue à une certaine époque chez les gars, sur le passage (en été) d'une fille: "As-tu vu le beau body?"

Donc, de duchesses hors série, les pétillantes filles se transforment en sorte de



En répétition, elles paraissent vraiment folles à lier. Pierrette Robitaille, à la mise en scène, dirige ici un pas de danse de Pascale Gagnon, Lucie Godbout, Hélène Bernier, Agnès Maltais et Jocelyne Corbeil.

"bunnies"... pour combattre la pornographie. Sur le ton de l'humour. Même les voyeurs y trouveront leur compte. Jocelyne Corbeil reconnaît en

effet que le théâtre doit être un travail de séduction.

Toutes les filles nous l'ont garanti: les gars vont avoir autant de plaisir que les filles à

voir cette comédie musicale et ne seront pas obligés de se faire tout petits pour sortir sans coups sur la tête. "C'est du théâtre de divertissement que nous faisons, pas de l'intervention sociale."

Au cours de la conversation avec les membres de cette troupe, hier, dans leur local de répétition, on s'est laissé glisser dans une déprimante conversation sur la pornographie et de la domination de la femme par l'homme qu'elle suppose. Ça aurait pu être de quoi rendre dépressif, mais, heureusement, le même instinct de vie qui les a amenées à produire cette nouvelle comédie musicale s'est rapidement manifesté pour nous rappeler tous au parti pris de l'humour.

"Mademoiselle Autobody" s'ouvre par une chanson dansée qui annonce tout de suite les couleurs de la pièce par ces "nanas" en vacances se faisant bronzer sous toutes les coutures. Même sans le décor, sans leurs costumes, le plaisir paraît devoir s'installer dès le départ.

Pierrette Robitaille interrompt, corrige quelques gestes, insiste pour amplifier certains élan et le chœur des Folles alliées attaque une deuxième lancée vocale et gestuelle.

Contrairement à ce qui s'était passé pour "Enfin duchesses", elles ont choisi de confier la mise en scène à quelqu'un, dès le départ, plutôt que de se satisfaire d'une critique interne. Pour cette comédienne professionnelle de Québec, il s'agira de sa première mise en scène complète. "C'est rafraîchissant de travailler avec elles, confiera Pierrette Robitaille. Elles ont beaucoup de disponibilité et de générosité. Un spectacle des Folles alliées, c'est un événement, ça dépasse le théâtre."

Les "brigades roses" ont donc décidé de s'offrir des vacances à Pomponville, P.Q. Mais, attention, à l'exemple d'Hercule Poirot qui ne réussit jamais à prendre de vraies vacances, les subversives gonzesses ne tarderont pas à être confrontées à un immense "complexe du sexe" que le maire se propose d'aménager près du garage où les "nanas" ont décidé d'emménager. Le suspense est là et habitera le Théâtre du Grand Déangement du 30 janvier jusqu'au 23 février.

photos Roland MARCOUX

cinéma LE PARIS place d'youville 694-0891

NOUVEAU
EN PRISON... elles doivent toutes se soumettre à la règle du jeu...
14 ANS
Pour chaque meurtre commis à l'extérieur, un autre est exécuté à l'intérieur.

HAUTE SURVEILLANCE
avec LOUISE MARLEAU · FRANCOISE DORNER · LENORE ZANN · ALBERTA WATSON · LYN JACKSON
réalisé par PIERRE-ALAIN JOLIVET
Aussi les **Bidasses** aux Grandes Manœuvres
Les Bidasses: 1.00, 4.15, 7.30; Haute: 2.40, 5.55, 9.25

MICHAEL DOUGLAS / KATHLEEN TURNER / DANNY DE VITO
14 ANS
On ne court pas dans la jungle en talons hauts
3e sem.
A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT
Aussi Deux Oiseaux Rares
JOHN TRAVOLTA OLIVIA NEWTON-JOHN
Deux Oiseaux: 12.35, 4.00, 7.30; A La Poursuite: 2.05, 5.35, 9.20

Avec la nouvelle saison, nous sommes de retour avec des primeurs de plus en plus "Érotiques et Sensuelles"
VENEZ Y JETER UN COUP D'ŒIL!
Juste pour vous!
2 GRANDS FILMS
La caméra indiscreète **Passions intimes**
Dès 12.45

Si votre grille-pain se met à beurrer les tartines. Si votre aspirateur fait la vaisselle. Ne paniquez pas!
Appelez
S.O.S. FANTÔMES
6e SEM.
BILL MURRAY DAN AYKROYD SIGOURNEY WEAVER
VERSION FRANÇAISE DE **GHOSTBUSTERS**
FRONTENAC 2 DU PONT ET BOUL. CHAREST 529 9745
CINÉMA LIDO Lewis

LES RIPOUX
C'est la version inversée de "LES POURRIS" Pour garder secrète la combine de ces deux policiers très corruptibles!!!
POUR TOUS
EN NOMINATION POUR 5 CÉSARS DONT: MEILLEUR FILM, MEILLEUR RÉALISATEUR, MEILLEUR ACTEUR, MEILLEUR NOUVEAU TALENT
dans un film de **CLAUDE ZIDI**
avec **RÉGINE GRACE DE CAPITANI JULIEN GUIOMAR**
Scénario et adaptation de **CLAUDE ZIDI**
Dialogues de **DIDIER KAMINKA**
Musique de **FRANCIS LAI**
production **FILMS 7**
PHILIPPE NOIRET et THIERRY LHERMITTE
FRONTENAC 1 13h15 - 15h20 - 17h20 - 19h25 - 21h30

Rarement il nous arrive un film qui nous touche comme peu d'autres.
Un film d'amour.
De rire.
D'épreuves.
Et de triomphe.
Le réalisateur de "Rocky" nous présente un film destiné à tous ceux qui ont eu à faire face à un défi impossible.
Leur propre moment de vérité.
RALPH MACCHIO NORIYUKI PAT MORITA ELISABETH SHUE
Horaire en semaine: Moment: 21h; Krull: 19h
Le **Moment de Vérité**
VERSION FRANÇAISE DE "THE KARATE KID"
Sam. et dim.: Moment: 12h30, 16h50, 21h; Krull: 14h35, 19h
CANARDIÈRE LES GALERIES CANARDIÈRE 581 8575

LA VIE DE MOZART AMADEUS
EN VERSION FRANÇAISE
POUR TOUS
Ven. et sam.: 13h, 16h, 19h, 21h45; dim. au juv.: 14h15, 17h15, 20h15
LE DAUPHIN
DU PONT ET BOUL. CHAREST 529 9745

LES CONCERTS ESSO
Orchestre des Jeunes du Québec
SOIREE BEETHOVEN:
Concerto pour violon en ré majeur, op. 61
Symphonie no 7 en la majeur, op. 92
Chef invité **SIMON STREAFELD**
Violoniste invitée **GWEN HOEBIG**
le vendredi 27 janvier à 20h
Sièges réservés: 6\$
Cartes de crédit acceptées: Visa et MasterCard. Billets en vente aux guichets de la salle Albert-Rousseau de 11h à 20h, du lundi au vendredi, le samedi de 11h à 17h, au Grand Théâtre et dans les Proving participants. Des frais de service de 0.75\$ par billet sont perçus aux guichets.
RENSEIGNEMENTS: 659-6710 Une collaboration de

À L'AFFICHE DÈS AUJOURD'HUI
L'avortement
HISTOIRE SECRÈTE
Chaque année il y a dans le monde de 30 à 35 millions de femmes qui se font avorter. La moitié le font illégalement et environ 84 000 d'entre elles y trouvent la mort.
Un document de Gail Singer.
14 ans
SUIVI DE
LA JUSTICE EN PROCÈS: L'AFFAIRE MORGENTALER
1970 à 1976
Un film de Paul Cowan sur le droit de contester la loi.
Au Cinéma Cartier
1019, rue Cartier
jusqu'au 28 janvier à 19 heures et les 29 et 30 janvier à 21 h 30
PRODUITS PAR L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA
Office national du film du Canada National Film Board of Canada
photos Roland MARCOUX

Une coproduction Via le monde et la Chine Série d'émissions sur les Légendes chinoises

♦ La maison les productions Via le monde Inc., est sur le point de signer une entente de coproduction avec la Chine.

Mme Michèle Raymond, déléguée de production, est actuellement à Béjing où elle doit signer un protocole d'entente en vue de la réalisation d'une série de 13 émissions de 30 minutes sur les Légendes chinoises.



par
**Yves
BERNIER**

La maison de production privée de Montréal jouit, depuis plusieurs années, d'une réputation internationale dans le milieu de l'audio-visuel. Cette saison-ci, Radio-Canada diffuse d'ailleurs la première série des Légendes du monde, tournée dans 25 pays.

On se rappellera des Légendes indiennes du Canada, du Paradis des chefs et des Amis de mes amis.

Via le monde termine présentement la production du Défi mondial, tiré du best-seller de Jean-Jacques Servan-Schreiber, et qui devrait être prête pour diffusion à Radio-Canada, l'automne prochain.

La Chine

Le projet des Légendes chinoises aura sans doute été rendu possible grâce aux premiers contacts établis, l'automne dernier, par Via le monde.

En effet, c'est cette maison qui a réalisé le film officiel du voyage du premier ministre René Lévesque et d'un groupe d'hommes d'affaires québécois en Chine, et qui sera diffusé à Radio-Québec au cours des prochains mois.

La relève du rock québécois

A Radio-Canada, on insistait pour que je visionne à l'avance "E: Rock 4" parce que l'on trouvait la production bien faite. Et on avait raison.

Cette semaine, à Montréal, je me suis farci ce spectacle-reportage d'une heure que l'on pourra voir aux Beaux Dimanches du 27, à 22h35.

Même si le rock n'est pas ma matière forte en musique, il y a plus que cela dans la réalisation de Guy Simoneau, puisque la caméra a été témoin d'un événement québécois, la finale du concours "l'Empire des futures stars" organisé par la

station CKOI-FM, de Montréal, au célèbre Club Soda.

D'abord, les images du spectacle sont très nettes et on a su capter les détails particuliers de la performance de chaque groupe finaliste, ce qui demande une forte intuition doublée de connaissances précises de la part du réalisateur.

Puis, dans les coulisses, on a rencontré chacun des groupes. Qui sont-ils, qu'ont-ils l'air de, quelles sont leurs ambitions et que pensent-ils? On verra qu'ils sont unanimes: ils veulent tous percer sur le marché international.

Il s'agit, bien sûr, de la relève du rock. Ces groupes commencent à être connus, mais ce ne sont pas encore de grandes vedettes.

Le groupe gagnant, Spa Romance, est originaire de Québec. C'est un son anglais et un lyrisme français. On connaît Musical Digital Print, Madame et The Box.

L'émission devrait intéresser les jeunes, mais les parents devraient l'écouter avec eux parce que les entrevues réalisées avec les musiciens permettent de mieux comprendre leur démarche.

Coproduction

Les Films Cénatos Inc., une maison de production privée de Québec, a pu réaliser cette émission d'une heure grâce au concours financier de Téléfilm Canada et de Radio-Canada. C'est là un exemple de ce que le Fonds Fox peut faire pour aider au développement de cette industrie culturelle.

Mais curieusement, à Radio-Canada, on s'est impliqué dans un projet sur la relève du rock québécois alors que le "service des variétés" n'a jamais pu produire d'émissions sur les groupes rock très connus comme Corbeau ou Uzeb.

D'ailleurs, c'est le service séries-téléfilms qui s'est impliqué dans "E: Rock 4".

La recette de Télé-Métropole

Au sondage BBM de l'automne dernier, Télé-Métropole (TVA) avait réussi à reprendre le terrain qu'il avait perdu depuis plus d'un an devant Radio-Canada.

Cette remontée est due en grande partie au vice-président et directeur des programmes, M. Vincent Gabrieli, qui a compris ce que veut le public québécois: des produits américains.

C'est avec deux télé-séries américaines post-synchronisées,

très populaires, comme "La maîtresse du jeu" et "Princesse Daisy" que l'on a son auditoire traditionnel.

Et en seconde partie de saison, on répète la même tactique. En février, on présentera deux autres télé-séries américaines, "Scrupules", et "Célébrités", diffusées la saison dernière à la télé américaine et au réseau canadien CTV.

Télé-Métropole a également obtenu un grand succès d'écoute avec le film controversé "Le jour après" sur une hécatombe nucléaire, et dont tout le monde avait entendu parlé, lors de sa première dif-

fusion à la télé américaine.

Les bonnes cotes d'écoute découlent souvent d'une bonne stratégie horaire, de bons positionnements dans les créneaux de diffusion. En février, nos radiodiffuseurs seront justement en pleine période de sondage.

VOIR ET ENTENDRE

A 19h30, à Radio-Québec (câble 8, canal 15) RETRAITE-ACTION. L'animateur bien connu, Roger Beaulieu, parle de sa principale préoccupation, la famille.

A 20h30, à TVQ99 (câble 10) PLATINE



Un des héros de Coquena, une des Légendes du monde.



Personnages de la légende "Tante misère" (Portugal).

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS SPECTACLES EN VILLE
CINÉMAS UNIS
CERTIFICAT-CADEAU
En vente dans tous nos Cinémas Unis (Aux heures d'ouverture des guichets seulement!)

LES FILMS RÉNÉ MAILLO et CINÉMA INTERNATIONAL présentent
UNE COMÉDIE QUI REDOUBLE DE SURPRISES: DEUX PIERRE RICHARD POUR LE PRIX D'UN!
PIERRE RICHARD + PIERRE RICHARD
POUR TOUS

LES GALERIES de la CAPITALE
5401 DES GALERIES 628-2455
Sam. et dim.: 12h45, 14h50, 16h55, 19h, 21h; En sem.: 19h, 21h

LE JUMEAU
YVES ROBERT
Carey MORE, Andrea FERREOL, Camilla MORE, Jean-Pierre KALFON
Musique de Vladimir COSMA

Vous n'aurez jamais tant ri depuis "La Cage aux Folles"
POUR TOUS
LES GALERIES de la CAPITALE
5401 DES GALERIES 628-2455
Sam. et dim.: 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30; En sem.: 19h30, 21h30

JOYEUSES PÂQUES
Avec SOPHIE MARCEAU • MARIE LAFORET
Adaptation et dialogue de JEAN POIRET [Auteur de "La Cage aux Folles"]
Un film de GEORGES LAUTNER

BELMONDO
LES GALERIES de la CAPITALE
5401 DES GALERIES 628-2455
Sam. et dim.: 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30; En sem.: 19h30, 21h30

On l'a poursuivi, jeté par une fenêtre et arrêté.
Eddie Murphy est un policier de Detroit en vacances à Beverly Hills.
BEVERLY HILLS Cop
V.O. anglaise A PARAMOUNT PICTURE

CINÉMA 2
PL. QUEBEC 525-4524
Sam. et Dim.: 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15. En Sem.: 19h15, 21h15

SAN ANTONIO à l'écran!
VICTOR LANOUX JACQUES DUTRONC
SEXUALITE EGALITE FRATERNITE

Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE?
DOMINIQUE LAVANANT • FRANÇOIS CAVANNA
JACQUELINE MAILLAN • MICHEL GALABRU Action Film
STE-FOY 2 13h, 15h, 17h, 19h, 21h
PL. STE-FOY 656-0592

INDIANA JONES
et le TEMPLE MAUUIT
Version Française de "Temple of Doom"
STE-FOY 1 12h40, 14h45, 16h50, 19h, 21h10
PL. STE-FOY 656-0592

That's DANCING!
Le film le plus réjouissant de la nouvelle année!
POUR TOUS
V.O. Anglaise

CINÉMA 1
PL. QUEBEC 525-4524
Sam. et dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h; En sem.: 19h, 21h

GREMLINS
Mignons. Malins. Méchants. Intelligents. Dangereux.
14 ANS

L'AMOUR...L'AVENTURE...LA PASSION
Un spectacle grandiose et inoubliable
GÉRARD DEPARDIEU PHILIPPE NOIRET
Fort Saganne

Fort Saganne
CATHERINE DENEVE
MICHEL DUCHAUSSOT SAO ANASTAS SOPHIE MARCEAU
MONTY PANOPALISME ALAIN CORNEAU

DUNE
70MM DOLBY STEREO
V.O. ANGLAISE
DINO DE LAURENTIS présente un film de DAVID LYNCH "DUNE"
Scénario de DAVID LYNCH - D'après le roman de FRANK HERBERT
Montage de ANTHONY GIBBS - Travaux chorégraphiques de RIT WEST
Travaux photographiques de BARRY NOLAN - Effets spéciaux supervisés par ALBERT WHITLOCK - Costumes conçus par CARLO RAMBALDI - Musique de TOTO - Thème de la Prophétie de BRIAN ENO - Costumes de BOB RINGWOOD - Conception visuelle de ANTHONY MASTERS - Directeur de la photographie FREDDIE FRANCIS - Producteur associé JOSE LOPEZ RODERO - Producteur de RAFFAELLA DE LAURENTIS - Réalisateur de DAVID LYNCH

CANADIEN
Sam. et dim.: 13h45, 16h20, 19h, 21h35; en sem.: 18h30, 21h

Partons avec les Grands Explorateurs!
L'UNIVERSITÉ POPULAIRE

ARGENTINE DES GRANDS ESPACES
CE SOIR, jusqu'au 27 janv.
mer., jeu., ven., sam. 20h
dim. 14h et 20h.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE Tél.: 643-8131
Des frais de service de 0,75\$ par billet sont perçus dans chaque hall. Le règlement Proviso participants, aux guichets du Grand Théâtre et à la Salle Albert-Rousseau.

Caroline
18 ANS Adultes
2e film "Pénitencier de femmes"
Dès 13h35 Dès 13h00
MIDI-MINUIT STE-FOY 3
252 ST. JOSEPH EST 527-2828 PLACE STE FOY 656-0592

L'AUBERGE ESPAGNOLE
DE MARC DORE
Mise en scène JACQUES LESSARD
à la salle du théâtre de la Bordée du 11 janvier au 9 février
PRÉSENTATION THÉÂTRE REPERE
"La question est: avec qui coucher à soir!?"
Réservations: 694-9631 (après 17 heures)
Billets en vente au Grand Théâtre et dans les Proviso participants.

OÙ ALLER À QUÉBEC ...ET DANS NOS RÉGIONS



Thierry Lhermitte (François le filic "incorruptible") et Philippe Noiret (René, le "Ripoux" qui a un bon fond). Le film LES RIPOUX débute ce soir au cinéma Odéon.

CINÉMA

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la rive sud.

— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre, (2) remarquable, (3) très bon, (4) bon, (5) moyen, (6) médiocre, (7) minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

LA BOITE A FILMS: (1044, 3e Avenue, Limoilou, 524-3144). Choise Me (3). V.O. avec sous-titres français. 19h. 14 ans. L'histoire des héros (3). 21h. Tous. Adm. \$3,25. \$2 âge d'or et moins de 14 ans. Pour chaque film.

CANADIEN: (Place Laurier, 656-9922). Dune (1). 18h30. 14 ans. V.O. Adm. \$5,50. \$3 pour les 14-17 ans.

CANARDIERE: (Galerias Canadienne, 661-8575). Le moment de vérité (4). 21h. Krull (1). 19h. Tous. Adm. \$5. \$4,50 14-17 ans. \$2,50 moins de 14 ans et âge d'or.

CARTIER: (1018 rue Cartier, 525-9349). L'orvetement — histoire secrète et la justice en procès: l'affaire Morgentaler (1). 19h. Tous. Adm. \$2,50. \$2 moins de 14 ans et âge d'or. Pour chaque film.

GALERIES DE LA CAPITALE: (5401 des Galeries, 628-2455). Salle E: Fort Saganne (4). 19h30. Tous. Salle 2: Le jeu de la mort (1). 19h. 21h. Tous. Salle 3: Gremlins (4). V.F. 19h15, 21h15. 14 ans. Salle 4: Joyeuses Pâques (1). 19h30. 21h30. Tous. Adm. \$5.

\$4,50 14-17 ans, \$2,50 moins de 14 ans. Pour chaque salle.

LIDO: (837-2272). Le retour des bidasses en folie (6). 19h30. S.O.S. Fantôme (4). 21h15. 14 ans. Adm. \$4,50. \$3 étud. 14 à 20 ans; \$1,50 âge d'or.

MIDI-MINUTE: (252 est, St-Joseph, 522-2828). Caroline (1). 13h35, 16h40, 19h45. Pénitencier de femmes (1). 15h, 18h05, 21h15. 18 ans. Adm. \$4,50.

ODEON: (coin du Pont et boul. Charest 529-9745). Dauphin: Amadeus (2). V.F. Tous. 13h, 16h, 19h, 21h45. Frontenac 1: Les Ripoux (4). 13h15, 15h20, 17h20, 19h25, 21h30. Tous. Frontenac 2: S.O.S. Fantôme (4). 12h30, 14h50, 17h, 19h15, 21h20. 14 ans. Adm. \$5. \$4,50 14-17 ans; \$2,50 moins de 14 ans et âge d'or. Chaque salle.

PARIS: (Place d'Youville, 694-0891). Salle 1: Les bidasses aux grandes manœuvres (1). 13h, 16h15, 19h30. Haute surveillance (1). 14h40, 17h55, 21h25. 14 ans. Salle 2: Deux oiseaux rares (6). 12h35, 16h, 19h30. A la poursuite du diamant vert (4). 14h05, 17h35, 21h20. Tous. Salle 3: Caméra indiscret (1). Et Passions intimes (1). Dès 12h45. 18 ans.

PLACE QUEBEC (525-4524): Salle 1: That's dancing (1). (v.o.) 19h, 21h. Tous. Salle 2: Beverly Hills cop (4). (v.o.) 19h15, 21h15. Tous. Adm. \$5. \$4,50 14-17 ans. Chaque salle.

STE-FOY (Place Ste-Foy, 656-0592): Salle 1: Indiana Jones et le temple maudit (1). 12h40, 14h45, 16h50, 19h, 21h10. 14 ans. Salle 2: Y a-t-il un Français dans la salle? (1). 13h, 15h, 17h, 19h, 21h. 18 ans. Salle 3: Caroline (1). 13h, 16h20, 19h40. Pénitencier de femmes (1). 14h35, 17h55, 20h10. Adm. \$5. \$4,50 14-17 ans; \$2,50 moins de 14 ans. Chaque salle.

ST-ROMUALD (639-6553): Signé Lassiter (5). 19h30. Gremlins (4). 21h25. Tous. Adm. \$4. \$3 étud. 14-20 ans; \$1,50 âge d'or.

UNIVERSITE LAVAL (Théâtre de la cité universitaire): Indiana Jones (1). 19h, 21h30.

THÉÂTRE

THÉÂTRE DU GRAND DÉRANGEMENT: 30 rue St-Stanislas, Vieux-Québec. Tous les soirs 20h sauf le dim. et lun. où c'est relâché. "Calamity Jane ou l'éloge de la solitude" par le Théâtre Blanc. Avec Jean Casault, Gill Champagne, Lorraine Côté, Marie-Thérèse Fortin et Marc Vallée. Mise en scène de Denis Bernard. Adm. \$8; \$7 étud. Rés. 692-3000. Les billets sont également disponibles dans le réseau du Grand Théâtre.

THÉÂTRE DE LA BORDE: 1091¹/₂ rue St-Jean. "L'Auberge espagnole" par le Théâtre Repère. Texte de Marc Doré. Avec Simon Fortin, Richard Fréchette, Marie Gignac, Michèle Mercier, Paule Savard, Michèle Stroh. Mise en scène Jacques Lessard. Mar. au sam. 20h30. Rés. 694-1302.

LE THÉÂTRE DU TRIDENT: à la salle Octave-Crémazie du Grand Théâtre de Québec. "Une journée particulière" d'Etienne Scela. Avec Marie Tifo, Jean Besré, Louis-Georges Girard, et autres. Du mar. au sam. 20h (relâché dim., lun.). Mise en scène: Guillermo de Andrea. Se termine le 9 février.

BIBLIOTHEQUE DE QUEBEC: 350 rue St-Joseph est. Ce soir et demain 20h30. "Combien coûte le fer?" et "Lux in tenebris", deux pièces (en un acte) de Bertolt Brecht par le Théâtre our. Adm. \$3.

LIGUE UNIVERSITAIRE

SPECTACLE

GRAND THEATRE DE QUEBEC, salle Louis-Frèchette. Les Grands Explorateurs présentent "L'Argentine des grands espaces" avec Daniel Dreux. Sam. 20h; dim. 14h et 20h. Adm. \$6,50. Une matinée pour enfants sera présentée ven. à 9h15.

THEATRE DU GRAND DÉRANGEMENT: 30 rue St-Stanislas (592-5000). Tous les ven. et sam. après les spectacles de théâtre, à compter de 23h. musique de danse.

BIBLIOTHEQUE DE QUEBEC, 350 rue St-Joseph est. dans le secteur des enfants. Sam. 13h30. Auditorium: spectacle de marionnettes "Edouard le renard" offert par l'Atelier-théâtre Les Mains.

AUBERGE DE L'ETANG, Cap-Santé de Portneuf. Dim. 14h à 24h. Gala d'amateurs organisé par Madeleine Julien, souper sur place, prix de présence. Inscription à compter de 13h.

BARS

BAR AU COIN, 2976 boul. Hamel. Mer. au dim. Angel Dust. Se termine dim. Entrée libre.

BAR AINSI SOIT-IL, 1135 rue Cartier. Mer. au sam. 22h30. Billy Craig blues et humoriste. Se termine sam. Entrée libre.

BAR 192, restaurant China ouest, St-Nicolas. Mer. au sam. 22h. Marc Adams, claviériste-chanteur. Se termine sam.

LE DALLAS, 686, 1re Avenue, Limoilou. Musique country, rétro et bavaroise avec un thème différent pour chaque soir. Inscription sur place. Entrée libre.

BAR LE BISTRO PLUS, 1063 rue St-Jean. Lun. au jeu. 22h15. Nuage, musique et spectacle.

BAR LA DAME DE COEUR, 1096, 3e Avenue, Limoilou. Jeu au sam, 22h et le dim. à compter de 16h. Le duo Logie, musique rétro.

LE LITE, 54 rue Couillard, Vieux-Québec. Mer. au sam. 22h30. Dim. à compter de 16h. Avalanche. blues. Se termine dim.

BAR LE GRENADEUR, 1080 rue St-Jean, voisin de la Crémazie. Mer. au sam. 21h30. Jean Gagnon, pianiste et chansonnier.

BAR L'EMPRISE, hôtel Clarendon, 57 rue Ste-Anne. Mer. au dim. 22h. Saxet, jazz "Entertainment". Se termine dim.

LE PIANO MECANIQUE, 54 côté du Palais. Jeu au sam. 22h. Daniel Simard, chansonnier. Se termine sam.

BAR ET RECEPTION ST-HENRI, 1000 rue Kennedy, St-Henri de Lévis. Tous les sam. à compter de 21h, soirée

western avec Gisèle et Nancy, et Conrad et son ensemble. Entrée libre.

SALON-BAR LE FARFELU, 1800 boul. Pie-XI, Val-Bélair. Jeu. au sam. 21h30. Night-club, groupe rock et commercial. Se termine sam.

CABARETS

LE SAINT-CHARLES, 545, 1re Avenue, Limoilou. Jeu. au sam. 23h. C.C. Rae M. Rocket. Se termine le 3 fév. Entrée libre sauf ven., sam. \$2.

VENUS, 157 chemin Ste-Foy. 23h. Suzie Arc, chanteuse. Se termine dim. Entrée libre.

CLUB LAFAYETTE, 585 boul. Charest est. Ven. sam. 21h. Québec 8 (anciennement Beat Brass Band), musique de danse. Se termine sam. Adm. \$2.

HÔTELS

AUBERGE DES GOUVERNEURS, Ste-Foy. Lun. au ven. les 5 à 7 au bar Verrière. De 17h à 21h avec le pianiste Mario Fraser et de 21h30 à 2h30, du lun. au sam., Dieter Fess.

AUBERGE DES GOUVERNEURS, Place Hauteville. Lun. au ven. les 5 à 8 avec Line Genois et lun. au sam. 21h. Gilles Beaudoin, pianiste-chanteur.

LE CHATEAU FRONTENAC, 1 rue des Carrières. Le Champlain: Lucie Parent-Auger. Mer. au sam. 18h à 22h et au brunch dominical 10h. Egalement dim., dîner dansant 19h à 22h avec le trio Roque. Piano-bar. Guy Simard, pianiste-chanteur. Lun. au ven. 17h à 21h. Musique de danse continue avec le duo Gémeaux et Alan McDougall en alternance de 21h à 2h30.

HOLIDAY INN, Ste-Foy, bar Au Courant, 12e étage, 3225 Hochelaga. Mar. au sam. 21h30. Israël et Steve, musique de danse.

MANOIR ST-CASTIN, 99 chemin Tour-du-Lac, Lac-Beauport. Rés. nécessaire: 849-4461. Georges Latulippe, pianiste-chanteur, du mer. au dim. 20h et au brunch le dim. à 11h, salle à manger.

RAMADA INN, piano-bar Le Flirt, 1290 Lavergne. Mer. au sam. 21h30. Le duo Serge et Francine, musique de danse. Entrée libre.

HOTEL LE CONCORDE, Grande-Allée, 647-2222. Mer. au dim. 19h. Au restaurant L'Astral, le duo Lajos Molnar, musique hongroise et tzigane. Egalement, tous les dim. 22h30, 23h30, 0h30, au cabaret-vidéo-danse-bar Les Papillons de nuit.

HILTON INTERNATIONAL QUEBEC, 3 Place Québec. Lun. au sam. 17h30. Lucette Roy, pianiste au Caucous.

HOTEL-MOTEL QUEBEC INN, 5175 boul. Hamel. Mer. au dim. 22h. Au piano-bar Bob et Lily, musique de danse. Tous les dim. soir, "Chantons en coeur", avec André Pouliot et Réjean Labbé. Entrée libre.

HOTEL-MOTEL LE VOYAGEUR, bar Le Rendez-vous, 2550 boul. Ste-Anne. Mer. au sam. 22h. Duo Polarité.

CAFES-RESTAURANTS

ALOHA, 160 Dalhousie, Vieux-Port. Dim. 18h30. Robin Grenon, harpe sud-américaine.

L'ATRE, 4403 Royale, Ste-Famille, Ile d'Orléans. Tous les dim. 16h: récital à la brunnante avec Grégory Schult.

AU PARMESAN, 38 rue St-Louis. Tous les soirs 18h. Albini et Benito, accordéonistes en alternance. Entrée libre.

L'ANSE AUX BARQUES, 28 boul. Champlain. Mer. au sam. 21h30. "Perlimpinpin" ou "La magie de Barbara" avec Christine Tremblay et Monique Proulx. Se termine le 26 janv.

LE BILBOQUET, 40 côté du Palais. Jeu. au sam. Le trio de jazz Mario Paradis, avec Denis Taschereau, contrebasse, et André Hamel, flûte traversière. Se termine sam.

CAFE DES ANDES, 1432 rue Maguire, Sillery. Tous les sam. 20h. Pollo Ortiz, chanteur.

LE PAPE-GEORGES (bistro à vin), 8 rue Cul-de-Sac, derrière la Maison Chevalier, quartier Petit-Champain. Ce soir et dim. 22h. Claude Arteau, interprète et Liliane Sauvageau-Grenier, pianiste. Entrée libre.

RESTAURANT-BAR-SPECTACLES "LE PETIT PARIS," 48, côté de la Fabrique, quartier Quartier latin. Mer. au sam. 19h. Martin Pelletier. Entrée libre.

RESTAURANT-CAFE LE GREC, bar International, 85 chemin Ste-Foy, coin Carrière. Tous les lun. Azezzatier, danse du ventre et danses traditionnelles en compagnie du chanteur-danseur Andria. Du mar. au dim. 22h. Le groupe Salsa et Spagheti.

LE GAULOIS, 65 rue Buade, Vieux-Québec. Mer. au sam. 21h. Gaston Giroux, chansonnier. Entrée libre.

RESTAURANT LE CARTHAGE, 425 rue St-Jean. Tous les mar., mer. 20h30, 21h30. Cherizart, danseuse orientale.

RESTAURANT LE EL MARIACHI, 481 rue St-Jean. Jeu. au sam. 20h30. Chloïto, chanteur latino-américain.

LES RESTAURANTS NORMANDIN, Charlesbourg, 490 3e Avenue ouest, Charlesbourg. Jeu. au sam. 22h. dim. 21h30. Raynald et Darlene, Beauport, 875 av. Royale, Beauport (663-1722). Jeu. au sam. 22h; dim. 21h30; le duo Pyramide, Val-Bélair (845-0373), mer. 21h30, jeu. au dim. 22h; Le duo Plectus, Charny, 2015 9e Avenue (832-4689), jeu. au sam. 22h; dim. 21h30; Pierre et Pierrot, Orsainville, 5021 boul. du Jardin, Orsainville (626-7216), jeu. au sam. 22h; Réjean Gosselin.

RESTAURANT LAS CUEVAS, 601 Grande-Allée est. Mar. au sam. 20h30. Diners

dansants avec le duo Les frères Vasquez.

RESTAURANT LE PORTUGAIS, 1155 de La-chevrotière, 1155 de La-chevrotière (529-1675). Mar. au sam. Germano Rocha, guitariste-chanteur.

RESTAURANT LE PAILLEUR, Château Bonne-Entente, 3400 chemin Ste-Foy. Mer. au dim. 18h à la fermeture et au brunch dim. 11h. Rosaire Pearson, pianiste.

RESTAURANT BAKER, 5700 rue Royale, Château-Richer. Tous les sam. 19h; Louis Warren, pianiste, musique d'ambiance au piano-table dant du XIXe siècle.

RESTAURANT-BRASSERIE L'ABAT-JOUR, 1935 boul. Masson, Carrefour Les Saules. Mer. au sam. 19h. Gino, musique de danse et d'ambiance. Entrée libre.

POLYVALENTE BEAUCE, BENOIT-VACHON, Ste-Marie de Beauce. Auditorium. Ce soir 20h30; Daniel Lemire. Adm. \$8.

SOIRÉE DANSANTE

UNIVERSITE LAVAL. Tous les ven. et sam. 21h30. Discothèque au Grand Salon du pavillon Pollock à 21h30. Adm. \$2. \$1 étud. de Laval avec carte.

CERCLE AMITIE-RENTRE-CONTRE. Soirée de danse pour personnes seules, tous les sam. au motel Universel, 2300 chemin Ste-Foy. Adm. \$6. \$4 pour les membres.

CLUB SOCIAL DE LA CSN, 155 boul. Charest est, voisin de la gare centrale. Tous les sam.; danse canadienne et moderne à compter de 21h et tous les dim. Le chanteur western Marc Vézina et son ensemble de 14h30 à 21h. Adm. \$2,50. Rés. 663-3248.

ECOLE DE DANSE ANDRE ET LOUISE JOBIN. Soirée de danse sociale, sam. 21h, salle de l'Auvergne, sous-sol de l'église St-Jérôme, 6350 3e Avenue est, Charlesbourg. Discos: Guilloine. Adm. \$4.

ASSOCIATION DES POLONAIS DE QUEBEC. Soirée dansante annuelle sam. 20h. COFI de Québec, 660 rue Père-Marquette ouest. Adm. \$2,50.

EXPOSITION

GALERIE LA PASSERELLE, bibliothèque de Sainte-Foy, 999 Place de Ville. Tous les jours, 13h à 17h; mar. au jeu. sous 19h à 21h. Pièces tissées par les membres de l'Association des tisserands-créateurs de Québec. Se termine le 3 fév.

MUSIQUE

L'ORCHESTRE DES JEUNES DU QUEBEC. Soirée Beethoven sous la direction de Simon Streafeld. Invitée: Gwen Hoebig, violoniste. Ce soir 20h, salle Albert-Rousseau, 2410 chemin Ste-Foy. Adm. \$6.



GWEN HOEBIG est violon solo à l'ORCHESTRE DES JEUNES DU QUEBEC depuis deux ans. Elle sera l'invitée de ce deuxième concert, ce soir, à la salle Albert-Rousseau.

Faire parvenir vos communiqués à: LISE G.-DESJARDINS Journal Le Soleil, C.P. 1547 390, rue Saint-Vallier est Québec, G1K 7J6 Tél.: 647-3489

DIVERS

LE COMITE FEMININ DES ANCIENS DE L'UNIVERSITE LAVAL. Grande réception-bénéfice, buffet et boisson, dim. le 27 janvier de 17h à 19h, 20h, 21h. La Cousinière, 2780 boul. Laurier, Ste-Foy. Adm. \$25 par personne. Prix de présence. Les billets sont en vente présentement au 333 Grande-Allée, au Cousin Germain et auprès des membres du comité féminin des anciens de l'UL.

ASSOCIATION CULTURELLE LUSOPHONE. Réunion. Poèmes de José de Almada Negreiros, poète portugais. 20h. Salle 0431, pavillon De Koninck.

LE CERCLE DES VOYAGEURS ET HOMMES D'AFFAIRES. Grand tournoi de whist, ce soir 20h. Salle du cercle, 225 rue St-Jean. Les amateurs sont priés de se rendre au cercle pour 19h30. Entrée libre.

WEEK-END DE RESOURCEMENT en compagnie des membres-animateurs de l'équipe du Jourdain de Montréal. Début ce soir 19h30. Montmartre Canadien, 1669 chemin St-Louis, Sillery. Rés. 681-7357.

L'ASSOCIATION DES CLUBS DE CRUCIVERBISTES QUEBEC INC. Scrabble tous les ven. 19h30. Maison du scrabbleur, 563 rue Nelson. Rés. 522-5144.

LE CENTRE D'ÉPANOUISSEMENT DE L'ÉTRÉ LE LOTUS. Causerie sur le thème "Découvrir ses richesses intérieures". Invité: Jean-Pascal Vesin, M. (Swami Ujjayananda), animateur en croissance personnelle, directeur du centre. Ce soir 19h30. Au Lotus, 865A, côte Franklin, angle Belvédère. Entrée libre.



Jeu de 24 janvier. Auj. à compter de 8h. Tournoi provincial amateur Lévis-Lauzon. Aréna de Lévis-Lauzon. Jusqu'au 17 fév. le Château Bonne Entente présente un "Festival du Bonhomme Carnaval". Au menu: des produits québécois et les produits du Carnaval (Cuvée du Bonhomme, la bougie et l'effigie). Rés. 653-5221.

ART'UALITE

Gwen Hoebig avec l'OJQ

◆ Deuxième concert de la saison de l'Orchestre des jeunes du Québec, à la salle Albert-Rousseau, ce soir.

Au pupitre, un chef que les Québécois connaissent bien: Simon Streatfeild, qu'ils retrouveront cette fois devant une formation de jeunes professionnels qui s'initient au difficile métier de musiciens d'orchestre.

En tant que soliste, une violoniste, Gwen Hoebig, qui s'était révélée, ici même à Québec, en décrochant les honneurs du Concours national de Radio-Canada alors qu'elle n'avait que 15 ans.

Depuis lors, la liste de ses distinctions dans des compétitions de différents niveaux se fait impressionnante. Premier prix du Tremplin international des Concours de musique du Canada, et de l'Eckhardt-Gramatté consacré à l'interprétation d'oeuvres de musique contemporaine, canadienne spécialement. Finaliste aux Concours internationaux de Montréal et de Glasgow, lauréate du Concours de Munich.

Gwen Hoebig a commencé ses études de violon avec son père, pour les poursuivre auprès de Steven Staryk, Ivan Galamian, et Sally Thomas son professeur au Juillard School of Music de New York.

Soliste des orchestres de la radio bavaroise et de Frankfurt, de la BBC de Londres et de la télévision hollandaise, Gwen Hoebig interprétera, ce soir, le grand "Concerto pour violon en ré majeur, op. 61" de Beethoven.

Tout le programme du reste de ce concert sera réservé à Beethoven, avec Simon Streatfeild dirigeant la "7e Symphonie en la majeur, op. 92".

Bois, cuivres, cordes

— L'Octuor de l'Ensemble de bois et cuivres de Québec, dirigé par François Morel, et le Quatuor à cordes Laval, auquel se joindront Yves Bédard, alto, et Suzanne Villeneuve, violoncelle, se partageront le programme de la prochaine audition de "Nos musiciens en concert", dimanche à 15h, à la salle Frontenac du Château Frontenac.

figurent au programme de ce troisième concert d'une série qui a connu jusqu'ici un grand succès auprès du public.

Tissage

La galerie La Passerelle de la Bibliothèque municipale de Sainte-Foy accueille jusqu'au 3 février l'Association des tisserands créateurs de Québec. Napperons d'art de même que boutonnières d'hier et d'aujourd'hui sont au programme de leur exposition.

Le vernissage a lieu, ce soir, à 20h, au 999 Place de Ville, Sainte-Foy. La galerie est ouverte tous les jours, de 13h à 17h, et de 19h à 21h, les mardis, mercredis et jeudis.

Déjà vingt ans

Le Musée d'art contemporain de Montréal célébrera son vingtième anniversaire, dimanche le 27 janvier. Pour souligner cet événement, le musée présente, jusqu'au 21 avril, une importante exposition regroupant plus de 150 oeuvres de sa collection permanente. En illustrant les volets québécois, canadien et étranger de la collection, cette sélection veut rendre compte de certains phénomènes artistiques, d'une part historiques et d'autre part plus actuels.

Dimanche, journée de vernissage, plusieurs activités d'animation sont prévues. Pour de plus amples informations: (514) 873-2878.

L'art du Québec au 20e siècle

Le Musée du Québec propose aux étudiants adultes une série d'ateliers-rencontres concernant les grandes tendances en art moderne et contemporain, en relation avec les collections permanentes du musée. Exposés théoriques, analyses d'oeuvres, démonstrations techniques et projections audio-visuelles seront les moyens pédagogiques employés dans ces ateliers.

L'horaire est le suivant: mercredi le 6, 13 et 20 février, de 19h à 21h ou samedi le 9, 16 et 23 février, de 10h à 12h ou de 14h à 16h. Les frais d'inscription sont de \$15 pour la série de 3 ateliers, mais non remboursables s'il y a abandon durant la session.

Pour renseignements et inscriptions: (418) 643-4103.

Porte-portfolio

VU, Centre d'animation et de diffusion de la photographie, désire aviser les artistes intéressés à exposer à la galerie lors de la saison 85-86, qu'ils ont jusqu'au 28 février pour présenter leur porte-portfolio. VU est situé au 44 rue Garneau, local 202, Québec, PQ. Tél.: (418) 692-1322.

"Autour de l'opéra Jacob Lenz"

En prévision de la présentation, lundi prochain à la salle Octave-Crémazie du Grand Théâtre, de l'opéra "Jacob Lenz" du compositeur allemand contemporain Wolfgang Rihm, le public est invité à un "atelier-démonstration" portant sur cette oeuvre, cet après-midi, à compter de 16h30, au local 1533 du pavillon Casault de l'université Laval.

Le compositeur montréalais Michel Gonneville animera cet atelier où on tentera de cerner la nature de ce bref opéra, après quoi sera présenté un film d'Alexandre Rockwell intitulé "Lenz", qui est en fait une transposition dans les milieux pauvres newyorkais d'aujourd'hui du personnage du poète allemand du 18e siècle.

Soirées "Entrée libre"

Les premiers lundis du mois, à Montréal, sont consacrés à des discussions sur l'art dramatique. Organisées en collaboration par la section théâtre de l'UQAM, et les Cahiers de théâtre JEU, ces soirées "Entrée libre" entreprises l'automne dernier, ont lieu à la Chaconne, café-théâtre situé 342 est, rue Ontario, à deux pas de la gare d'autobus Berri-De-Montigny.

La prochaine entrée libre aura lieu le 4 février et aura comme thème "profession: acteur". Le 4 mars, le sujet proposé sera "Le théâtre engagé n'a pas lieu"; le 1er avril, "Que veut le public?"; et le 6 mai, "Y a-t-il un critique dans la

Vente de la chapelle de l'ancien monastère des Franciscaïnes

◆ La chapelle de l'ancien monastère des Franciscaïnes Missionnaires-de-Marie, situé sur la Grande-Allée à Québec, sera vendue aux catholiques de rite maronite. Une entente à ce sujet sera conclue à brève échéance entre l'hôtel de ville de Québec et l'archevêque des maronites canadiens, Mgr Elias Shaheen, de Montréal.

par Jean MARTEL

Les catholiques maronites viennent du Liban; on compte environ 120 familles de ce rite dans la région de Québec. Pour assurer les services religieux auprès de ces gens, deux prêtres maronites viendront s'établir dans le presbytère adjacent à la chapelle. Ils célébreront la messe en araméen.

Toutefois, ils assureront également les services pour les catholiques de rite latin. C'est dire que les dames qui demeurent dans l'ancien monastère pourront participer à la messe comme à l'ordinaire.

D'autre part, à la suite de la vente du monastère, des sentiments d'inquiétude régnaient parmi les membres de l'Association de l'adoration perpétuelle. Ce mouvement regroupe quelques centaines de personnes qui, une fois la semaine, vont à la chapelle de l'ancien monastère pour une heure de prière.

Ce mouvement existe depuis 91 ans et est constitué principalement de laïcs. Au moment de la vente du monastère des Franciscaïnes, les membres avaient manifesté de l'inquiétude parce qu'ils croyaient que la chapelle serait condamnée ou

utilisée à des fins autres que religieuses.

Avec l'achat de la chapelle par les catholiques maronites, cette inquiétude s'est dissipée. M. Jacques Perreault, secrétaire de l'association, a dit au SOLEIL que la chapelle sera ouverte comme à l'ordinaire pour l'heure d'adoration hebdomadaire.

Cette chapelle est imposante et même impressionnante. Les experts la décrivent comme un édifice de style renaissance. Plusieurs colonnes supportent une voûte très haute, une coupole et des galeries de chaque côté. Le maître-autel est fait de marbre blanc de Carrare; il est orné de colonnettes et de panneaux en onyx mexicain. Au-dessus de l'autel, un baldaquin s'appuie sur des colonnes de marbre. Construite au début du siècle, la chapelle est l'oeuvre de Berlinguet.



Prise il y a quelques années, cette photo montre l'intérieur de la chapelle de l'ancien monastère des Franciscaïnes Missionnaires-de-Marie. Cette chapelle sera vendue aux catholiques de rite maronite.



Le ministre québécois de l'Énergie et des Ressources, M. Jean-Guy Rodrigue.

D'ici dix ans

Le Québec sera doté d'un cadastre informatisé

◆ Le cadastre québécois sera complètement réformé et informatisé d'ici dix ans au coût de \$84 millions, ce qui créera 230 nouveaux emplois dans des secteurs de haute technologie.

par Michel DAVID

Selon les premières estimations du ministère de l'Énergie et des Ressources, cette réforme amènera en outre de nombreuses mu-

nicipalités et compagnies de services publics à s'équiper de divers systèmes de gestion informatisée, ce qui signifierait des investissements de plus de \$100 millions et la création de 1.000 emplois.

Le ministre Jean-Guy Rodrigue a expliqué, hier, qu'en vertu du système cadastral actuel qui date du début du siècle, seulement 2,5 millions de propriétés sont correctement identifiées et différenciées, alors que le territoire

municipalisé du Québec (12 pour 100 de la superficie totale de la province) en compte en fait 5,5 millions.

Bon nombre de propriétés sont également morcelées sans raison. C'est ainsi que le parc olympique de Montréal est divisé en 700 lots et parties de lot. A Québec, la colline parlementaire en compte 500. La réforme du cadastre les regroupera en un seul lot.

Les transactions immobilières en-

seront facilitées puisque les délais seront plus courts et les frais moindres, notamment ceux qui sont reliés à l'arpentage des lots actuellement non cadastrés.

Les ministères, municipalités, MRC et communautés urbaines y trouveront également leur compte. Plus de 6.000 cartes topographiques et foncières seront en effet mises à leur disposition, ce qui facilitera l'enregistrement des droits réels, la fiscalité foncière, l'aménagement et l'urbanisme. Il simplifiera aussi la

gestion des infrastructures et des réseaux de services publics (eau, téléphone, électricité, gaz, etc.) qui seront également cartographiés.

Financement

Pour financer l'opération, un "Fonds pour la réforme du cadastre québécois" sera constitué par une avance de \$5 millions versée par le gouvernement.

A cette avance, s'ajouteront les revenus provenant de la vente de divers produits cartographiques (\$15 millions), les frais perçus pour l'enregistrement cadastral (\$11,6 millions), une portion des tarifs chargés pour l'enregistrement des droits réels (\$38 millions) et une somme de \$19,2 millions provenant du budget du ministère de l'Énergie et des Ressources.

Emplois

Sur les \$84 millions que coûtera le projet, des contrats totalisant \$64 millions seront accordés à des entreprises privées. A Québec et à Montréal, 54 emplois seront ainsi créés dans le domaine de la cartographie. Au fur et à mesure que les travaux se dérouleront, 176 jeunes spécialisés en géodésie et en cadastre trouveront en outre un emploi dans les diverses régions du Québec.

Un millier d'emplois supplémentaires pourraient être créés, lorsque les municipalités et les entreprises de services publics se doteront de leur propre système de gestion informatisée, afin d'utiliser les données recueillies lors de la réforme du cadastre.

Le ministre Rodrigue a également souligné que grâce à l'expertise et à l'infrastructure industrielle développées par ce programme, le Québec pourrait s'approprier une part importante du marché international dans le domaine des systèmes d'information à réference spatiale. La part que le Québec pourrait ainsi obtenir serait de \$50 millions par année.

Regroupement des achats: les commissions scolaires réalisent des économies de 25%

◆ La trentaine de commissions scolaires et cégeps de la région 03, qui ont participé au regroupement des achats, auraient réalisé des économies de l'ordre de 25 pour 100, depuis le début de la présente année académique, soit une somme d'environ \$350.000 sur des achats globaux de \$1.36 million.

par Jean-Claude PAQUET

C'est ce qu'a affirmé hier M. Jacques Landry, président du Comité des achats regroupés de la région 03 (CAR-03), organisme créé en 1982, et qui regroupe les acheteurs d'une quarantaine d'institutions scolaires de la région 03 sur une possibilité de 53 institutions.

Pour déterminer l'importance des économies réalisées, précise M. Landry, la comparaison a été faite avec des achats analogues effectués par trois institutions scolaires ne participant pas au regroupement.

Ainsi, pour les achats de matériel électrique, totalisant \$113.011, 34 institutions participantes auraient réalisé des économies de 26,4 pour 100. Pour les produits d'entretien

ménager, les économies de 30 institutions seraient de 42,25%, le total des achats regroupés étant de \$285.120.

Pour les achats de papier, de loin les plus importantes dépenses des institutions scolaires, 38 organismes regroupés auraient réalisé des économies de 7,72 pour 100, sur des achats totaux de \$853.324. Et enfin,

dans le domaine de l'audio-visuel, 29 institutions auraient réalisé des économies de 21,53 pour 100, pour des achats de \$115.314.

Sur l'ensemble des achats regroupés effectués au cours de l'année académique, dit M. Landry, pour un total de \$1.366.771, les économies auraient été de l'ordre de \$352.242.

Alors pourquoi les 53 institutions scolaires de la région 03 ne participent-elles pas toutes à ces achats regroupés?

Le président du CAR-03 n'en connaît pas la réponse, bien qu'il admette que la crainte de perte d'autonomie a pu éloigner certaines institutions. D'autre part, dit-il, l'é-

tendue de la région 03 peut également être un facteur dissuasif pour quelques institutions. Malgré tout, affirme M. Landry, le nombre d'institutions participantes s'est accru depuis trois ans, et il ne doute pas que d'ici quelques années CAR-03 regroupe au moins 90 pour 100 des institutions scolaires du territoire.

Nicolet dénonce la rumeur de démission du président de l'Union des municipalités

◆ Le premier vice-président de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ), M. Roger Nicolet, a réagi vivement aux propos tenus plus tôt cette semaine

par Réjean LACOMBE

par le maire de la paroisse de Pointe-aux-Trembles, M. Normand Bolduc, qui indiquait que des démarches seraient entreprises par des maires afin que le président de l'UMRCQ, M. André Asselin, cesse

de se servir de son poste à des fins politiques.

Dans un communiqué remis à la presse, M. Nicolet a déclaré qu'il dénonçait et démentait formellement la rumeur voulant que l'UMRCQ s'appropriât à forcer M. Asselin à démissionner de son poste.

Tout récemment, le Parti progressiste-conservateur du Québec a offert à M. Asselin de prendre la direction du parti. Le président de

l'union devrait annoncer sa décision demain.

A la lumière de ces faits, M. Nicolet rapporte que lorsque les dirigeants du Parti conservateur du Québec ont offert, le 16 janvier, la direction de leur formation politique à M. Asselin, le président de l'UMRCQ a convoqué une réunion extraordinaire du conseil d'administration.

Au cours de cette rencontre, M. Asselin aurait informé les dirigeants

de l'union de sa décision finale et aurait discuté avec eux de son statut au sein de cet organisme.

M. Nicolet indique par ailleurs que les 31 membres du conseil d'administration de l'UMRCQ se réuniront à Montréal le 30 janvier dans le but de discuter de toute cette question. Le premier vice-président de l'union souligne que la décision qui sera prise alors par les dirigeants de l'organisme sera rendue publique.

LE FEUILLETON

Jeffrey Archer La fille prodigue



résumé

Florentina perd l'élection à la présidence. Deux de ses amies n'ont pas voté parce qu'elles ne savaient pas écrire son nom. La leçon qu'elle en tire: "J'épouserai un homme avec un nom très simple."

(12)

Abel s'enrôle

Toute l'année durant, les architectes d'Abel travaillèrent au projet de construction de deux nouveaux hôtels, à Washington et à San Francisco. Ils avaient, aussi, mis en route un projet pour le Canada, le Baron de Montréal. Abel pensait constamment à la réussite de ses affaires. Pourtant, quelque chose d'autre le tourmentait... Il désirait se rendre en Europe, mais pas pour bâtir des hôtels...

A la fin du trimestre d'automne, Florentina reçut sa première punition. Pendant toute sa vie future, elle associa cet événement à la neige. Ses camarades avaient décidé de fabriquer un bonhomme de neige. Chaque élève fut chargé d'apporter un accessoire.

Le bonhomme de neige était prêt. Il avait des yeux en raisin, une

carotte à la place du nez et des oreilles en pommes de terre. Il avait aussi une vieille paire de gants de jardinage. Florentina avait apporté un cigare et le chapeau.

Pour la clôture du trimestre, les parents furent invités à admirer le bonhomme de neige. Plusieurs d'entre eux s'extasiaient sur le chapeau. Florentina rayonnait de fierté, jusqu'à l'arrivée de ses parents.

Zaphia éclata de rire. Abel s'assombrit: la vue de son haut-de-forme sur la tête de cet épouvantail grimaçant ne l'amusa pas. Conduite au bureau de son père, Florentina dut subir un long sermon sur l'irresponsabilité. Prendre des objets qui ne lui appartenaient pas était un acte irresponsable. Pour finir, son père la coucha sur ses genoux et lui

administra trois fessées avec une bourse.

Jamais Florentina n'oublierait cette soirée de samedi. Et l'Amérique se souviendrait toujours du matin suivant...

Ce dimanche-là, le soleil se leva sur Pearl Harbor et, dans le même temps, les escadres aériennes ennemies attaquaient la flotte de guerre des États-Unis, détruisant leur base et tuant 2.403 soldats américains. L'Amérique déclara la guerre au Japon dès le lendemain et à l'Allemagne trois jours plus tard.

Aussitôt, Abel convoqua Georges et l'informa de son intention de rejoindre les forces américaines avant leur départ pour l'Europe. Georges protesta, Zaphia argumenta, Florentina pleura. Seule miss Tredgold ne risqua aucune opinion.

Avant de quitter l'Amérique, Abel décida de régler une affaire urgente. Il fit venir Henry.

— Avez-vous vu l'annonce dans le Wall Street Journal? demanda-t-il, j'ai failli manquer l'article, à cause des nouvelles de Pearl Harbor.

— Vous voulez sans doute parler de la fusion de la banque Lester avec la Kane et Cabot? Le mois dernier, je l'avais prédit dans mon rapport. Tous les détails sont là, ajouta Henry en remettant un dossier à Abel, j'avais deviné la raison de votre convocation.

L'article en question, souligné à l'encre rouge par Henry, figurait dans le dossier. Abel le lut deux fois, puis se mit à tapoter la table de ses doigts.

— La première erreur de Kane, dit-il.

— Je crois que vous avez raison, approuva Henry.

— Vous méritez vos quinze cents dollars par mois.

— A votre place, j'irais jusqu'à deux mille.

— Pour quelle raison?

— A cause de l'article 7 des nouveaux statuts des deux banques.

— Pourquoi diable a-t-il inséré cette clause dans le règlement?

— Pour se protéger. Manifestement, l'idée que quelqu'un s'acharne à le détruire n'a pas encore effleuré M. Kane. Quoi qu'il en soit, en acceptant d'échanger ses actions de la Kane et Cabot avec un nombre équivalent de parts de la Lester, il perd le contrôle d'une banque sans pour autant gagner celui de l'autre, les parts de la Lester étant beaucoup plus nombreuses.

Puisqu'il détient seulement 8 pour 100 des actions dans la nouvelle affaire, il se réserve le droit, grâce à cette clause, de pouvoir stopper toutes les transactions pendant trois mois, y compris le salaire du nouveau PDG.

— Il ne nous reste qu'à obtenir 8 pour 100 d'actions de la Lester, et sa propre clause se retournera contre lui. Je sais, ça ne va pas être facile, ajouta Abel après une pause.

— Voilà pourquoi j'ai demandé une augmentation.

Être apte pour le service, dans les forces armées américaines, était beaucoup plus difficile qu'Abel ne l'avait imaginé. L'armée ne se montra pas tendre avec son poids, sa mauvaise vue, son coeur et sa condition physique en général. Après maints efforts, il réussit à se glisser au poste d'officier chargé des vivres et des fournitures, dans la Ve armée, qui attendait son départ pour l'Afrique, sous le commandement du général Marc Clark.

Abel sauta sur l'occasion pour se faire enrôler et suivit l'entraînement des officiers. Jusqu'à ce qu'il quitte Rigg Street, miss Tredgold n'avait pas réalisé combien il allait manquer à sa fille. La gouvernante essaya de convaincre l'enfant que la guerre ne devrait pas durer longtemps, sans trop y croire elle-même. Elle connaissait trop bien l'Histoire.

Abel sortit de l'école d'entraînement rajeuni, amaigri, avec le grade de major. Florentina détestait l'uniforme porté par son père. Tous ceux qui étaient partis loin de Chicago, en portant le même uniforme, n'étaient jamais revenus. En février, Abel embrassa sa femme et sa fille et partit à New York, où il s'embarqua sur le S.S. Borinquen. Pour Florentina, qui n'avait encore que sept ans, au revoir signifiait adieu. Sa mère fit tout pour la rassurer mais, tout comme miss Tredgold, Zaphia ne croyait pas à ses propres paroles et, cette fois-ci, Florentina perdit tout espoir.

A l'école, dans sa nouvelle classe, la petite fille avait été désignée pour être secrétaire et elle écrivait, chaque semaine, de longs rapports sur les réunions d'élèves. Ensuite, elle lisait ses notes devant ses camarades endormis, qui n'avaient que faire de ces gribouillages. Seul Abel, dans la chaleur poussiéreuse de l'Algérie, riait et pleurait à la fois, dévorant les rapports de sa fille comme on lit un best-seller.

La dernière lubie de Florentina, du reste approuvée par miss Tredgold était les "jeannettes". Cela lui permettait de porter comme son père un uniforme, élégant costume brun, dont elle se mit à couvrir les manches de toutes sortes d'insignes

colorés, correspondant à des travaux variés.

Florentina gagna tant d'insignes, et si vite, que miss Tredgold passait le plus clair de son temps à coudre et à découdre et à essayer de trouver une place pour chacun. Badges de cuisine, de gymnastique, de soins aux animaux, de travaux manuels, de footing se succédèrent à une vitesse vertigineuse.

— Tu aurais dû être un poulpe, disait la gouvernante.

Miss Tredgold eut quand même le dernier mot lorsque Florentina gagna le badge de la broderie, un petit triangle en tissu jaune, et dut le coudre elle-même sur une manche de son uniforme.

Ensuite, Florentina entra en classe mixte. Edward Winchester était président de la classe principale grâce à ses exploits sportifs. Malgré ses notes, les plus élevées de toute la classe, Florentina fut reléguée au poste de secrétaire. Son seul point faible était la géométrie, où elle fut classée deuxième, et les travaux artistiques.

La mine réjouie, miss Tredgold lisait et relisait les cahiers de notes de sa protégée en se délectant, tout particulièrement du rapport du professeur de dessin.

A SUIVRE

La fille prodigue est publiée aux éditions Libre Expression

prochain
épisode
Florentina
à Washington

Année de la jeunesse 182 jeunes en lice pour le concours de la chanson-thème

Cent quatre-vingt-deux jeunes sont en lice pour le concours de la chanson-thème de l'Année internationale des jeunes. Organisée par le Secrétariat québécois de la jeunesse, l'épreuve a reçu des chansons d'auteurs-compositeurs d'un peu partout au Québec, mais souligne un communiqué, c'est la région de Montréal qui a connu le plus haut taux de participation, suivie de celles de Québec et de la Mauricie et Bois-Francs. Le concours s'adressait aux jeunes

âgés de 15 à 30 ans. Quelque 70 pour 100 des chansons ont été composées par des hommes et 30 pour 100 par des femmes. Ne reste plus qu'à départager les pièces soumises.



Timbre commémoratif

La Société canadienne des postes émettra un nouveau timbre, le 8 février 1985. D'une valeur de 32 cents, il soulignera l'Année internationale de la jeunesse. La firme Ashton-Potter Ltd de Toronto en imprimera 19 millions, en quatre couleurs, par procédé li-

thographique. Dessiné par le concepteur montréalais François Dallaire, le nouveau timbre montre sur fond de bleu-jean, un cœur vert percé d'une flèche jaune en tubes de néon. Le dessin veut illustrer l'esprit positif et pacifique qui anime les jeunes.

Québec 84

Le prix de la meilleure photographie décerné à un citoyen de St-Augustin

QUEBEC (PC) — M. Roger Morin de Saint-Augustin, en banlieue de Québec, s'est mérité le premier prix de \$1,500 au concours de photographie "La fête maritime de l'été 84" organisé par le Vieux-Port de Québec et la Corporation Québec 1534-1984.

M. Morin a également remporté le quatrième prix d'une valeur de \$450, alors que M. Roland Weber de Montréal s'est vu attribuer les deuxième et troisième prix, respectivement de \$1,100 et \$650.

Le concours était ouvert tant aux photographes amateurs que professionnels, sans aucune limite d'âge ou de nationalité. Tous les sujets reliés de près ou de loin aux fêtes de la mer pouvaient être exploités: grands voiliers, spectacles, site du Vieux-Port ou la vie à Québec.

Les gagnants ont été sélectionnés parmi 181 participants de tous les coins du Québec ayant présenté un total de 621 photographies. Outre ces quatre prix, le jury a accordé 20 mentions.

Budget réduit au Conseil des arts

OTTAWA (d'après PC) — Le Conseil des arts du Canada, qui doit réduire de \$3.5 millions son budget pour l'exercice fiscal 1985-1986, estime que les réductions réelles des dépenses seront d'environ \$1.7 million.

Le porte-parole de l'organisme Don Mowat a affirmé hier que ces réductions n'en auront pas moins un effet "dévastateur" pour les nombreux artistes et organismes artistiques qui dépendent de l'appui et des services offerts par le conseil, un organisme subventionné à même les fonds publics.

Le conseil s'attend à recevoir en 1985-1986 la même subvention que l'année dernière, étant donné que la coupure de \$3.5 millions annoncée en novembre par le ministre des Finances Michael Wilson sera compensée par l'indexation au coût de la vie accordée annuellement par le gouvernement. Mais on s'attend à une baisse des intérêts provenant

investissements spéciaux.

Il s'agit d'estimations qui n'ont pas encore été confirmées par le Conseil du trésor.

DINER-CAUSERIE

Monsieur Claude Goulet
Directeur de la caisse populaire Laurier

La région de Québec de la Corporation professionnelle des administrateurs après du Québec invite tous ses membres et gens d'affaires de la région, à assister à un déjeuner-causerie qui aura pour thème:

L'entreprise et ses sources de financement

Conférencier invité: Monsieur Claude Goulet, directeur de la caisse populaire Laurier.

Date: Le vendredi 25 janvier 85, à 12 heures.

Endroit: Loxwa Le Concorde, Salon Suzor-Côté, 1225, place Montcalm, Québec.

Prière de confirmer votre présence à Mlle Brigitte Lafleur au 692-2568 (ANN.)

carrières et professions

pour faire paraître vos annonces dans cette page, composez **647-3266**

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc, aux hommes et aux femmes.

BRASSERIE LA RIBOULdingue INC.
2575, Mgr-Gauthier
Québec

demande

SERVEURS / SERVEUSES
expérience requise

Se présenter entre 11h00 et 17h00, le lundi 28 janvier 1985. S.V.P. apporter photo.

Entrepreneur électricien de la région de Québec recherche un(e)

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

Fonction: gérant de projet

Exigence: jeune ingénieur ayant de préférence de l'expérience dans la construction secteur industriel. Faire parvenir curriculum vitae au:

Dépt 1121, Le Soleil
390, St-Vallier est, Québec G1K 7J6

VILLE DE FERMONT

OFFRE D'EMPLOI

INGÉNIEUR
DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

RÉSUMÉ DE LA FONCTION:
Sous la direction du Directeur général, l'ingénieur, directeur des services techniques planifie, dirige et contrôle les activités du génie et des travaux publics.

FORMATION ET QUALITÉS REQUISES:
Le candidat(e) devra détenir un diplôme d'ingénieur, de préférence en civil et avoir acquis quelques années d'expérience dans une municipalité. Toutefois, toute expérience connexe sera également considérée.

Le candidat(e) devra avoir des aptitudes et une certaine expérience dans la gestion de personnel.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Le salaire est avantageux et sera déterminé en fonction de la formation et de l'expérience du candidat(e).

De plus, plusieurs avantages sociaux sont accordés.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 7 février 1985 à l'attention de:

Monsieur Richard PICHE
Directeur général
VILLE DE FERMONT
C.P. 520
Fermont (Québec)
Cité Duplessis
G0G 1J0
TEL.: (418) 287-5411

Canapés-lits

Une sélection des plus complètes!

Prix Eaton

419⁹⁹ à 799⁹⁹ ch.

Modèle contemporain de Braemer
1. Cadre en bois franc, coussins de mousse. Recouvrement en polypropylène et nylon en ton naturel. Matelas doté de 252 ressorts. Avec deux coussins décoratifs.
Prix Eaton **419⁹⁹** ch.

Canapé-lit Bauhaus avec dossier 2 coussins
2. Fabriqué au Canada, avec accoudoirs arrondis, coussins de siège réversibles et recouvrement en polyester. Matelas à ressorts, 2 jets.
Prix Eaton **499⁹⁹** ch.

Canapé-lit Bauhaus avec dossier de ton chameau
3. Cadre en bois franc, accoudoirs enveloppants et piétement parson. Recouvrement en oléfine et coton de tons multiples. Matelas à ressorts, 2 jets.
Prix Eaton **499⁹⁹** ch.

Canapé-lit Simmons
4. Modèle colonial "Dale". Coussins de siège réversibles, matelas Simmons à ressorts. Recouvrement en oléfine et coton de ton beige.
Prix Eaton **579⁹⁹** ch.

Canapé-lit "Windsor"
5. De Simmons. Accoudoirs carrés et matelassés, coussins de siège réversibles. Recouvrement en acrylique brun.
Prix Eaton **629⁹⁹** ch.

Autre super-modèle Sklar-Peppler!
6. Dossier capitonné, semi-attachant avec coussins en T. Recouvrement en acrylique brun pâle.
Prix Eaton **629⁹⁹** ch.

Modèle "Contempra" de Simmons
7. Dossier capitonné, coussins de siège réversibles et recouvrement en velours d'acrylique de ton beige. Avec matelas "Slumber King".
Prix Eaton **729⁹⁹** ch.

Canapé-lit Bauhaus de grand format
8. Ensemble 2 pièces. Recouvrement en tweed d'oléfine.
Prix Eaton **799⁹⁹** ch.

VENTE FOYERAMA

EATON

Cahier Foyerama plus

Profitez de notre cahier de 16 pages Foyerama Plus pour dénicher d'autres super-occasions Foyerama. Vous trouverez ce nouveau cahier au magasin Eaton le plus près de chez vous. C'est un rendez-vous!

En vigueur jusqu'au 9 février

EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

SAINT-FOY: Place Ste-Foy, 653-9331
QUÉBEC: Galeries de la Capitale, 627-5811
LEVIS: Galeries Chagnon, 833-7744